

**REVUE**  
**DE BRETAGNE**  
**ET DE VENDÉE**

---

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

---

**VINGT-TROISIÈME ANNÉE**

---

**CINQUIÈME SÉRIE. — TOME V**

(TOME XLV DE LA COLLECTION)

---

*2<sup>e</sup> Livraison. — Février 1879.*



**NANTES**

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

---

1879

## TABLE DES ARTICLES

	<i>Pages</i>
I. TRADITIONS CHRÉTIENNES EN CHINE, par M. <i>Eugène de la Cournerie</i> .....	81
II. CORRESPONDANCE DES BÉNÉDICTINS BRETONS, ET AUTRES DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS A LEURS TRAVAUX SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE (1688 à 1727), publiés par M. <i>Arthur de la Borderie</i> (suite).....	90
III. LE VENDREDI DE LA MARQUISE, proverbe, par M. <i>Alfred de Courcy</i> .....	117
IV. POÉSIE. — OUBLIONS ! par M. <i>Hippolyte Minier</i> . — ADIEUX A L'OcéAN, par M. <i>J. Murbeuf</i> .....	126
V. BIOGRAPHIES VENDÉENNES. — LE COMTE D'HECTOR, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE LA MARINE (suite), par M. <i>C. Merland</i> .....	129
VI. CRITIQUE LITTÉRAIRE. — MOLIÈRE ET LE SAGE, par M. <i>Edmond Biré</i> .....	144
VII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — <i>Pèlerinage au pays de Brizeux</i> , de M. <i>A. Lexandre</i> , par M. <i>Joseph Rousse</i> . — <i>Inventaire archéologique</i> , de M. <i>F. Parenteau</i> , par M. <i>René Hervé</i> . — <i>Vingt sonnets mis en musique</i> , de M. <i>Édouard Garnier</i> , par M. <i>Victorin Joncières</i> . — <i>Cantilènes</i> , de M. <i>Joseph Rousse</i> , par M. <i>le comte de Saint-Jean</i> .....	151
VIII. CHRONIQUE, par M. <i>Louis de Kerjean</i> ....	162
IX. BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE....	168

## TRADITIONS CHRÉTIENNES EN CHINE

VESTIGES DES PRINCIPAUX DOGMES CHRÉTIENS, *tirés des anciens livres chinois*, avec reproduction des textes chinois, par le P. de Prémare, ancien missionnaire en Chine, traduits du latin, accompagnés de différents compléments et remarques par A. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, et P. Perny, ancien pro-vicaire apostolique en Chine<sup>1</sup>.

Nous avons rendu compte dernièrement des travaux de M. Bonnetty sur la religion romaine ; aujourd'hui l'infatigable auteur nous donne la traduction savamment annotée d'un traité latin, très-curieux, très-important, du P. de Prémare, ancien jésuite, sur les antiquités chinoises. Ce traité porte la date de 1725. Voilà donc plus de cent cinquante ans qu'il était enfoui dans la poussière des bibliothèques, et il y fut resté longtemps encore, peut-être toujours, sans un chercheur aussi intelligent et aussi opiniâtre que M. Bonnetty. Il faut convenir d'ailleurs que l'ouvrage n'était pas d'un facile accès, non, sans doute, parce qu'il était écrit en latin, la langue scientifique de nos pères, mais parce que le tiers ou le quart de chaque page était occupé par des citations chinoises, écrites en chinois, langue mystérieuse et hiéroglyphique que ne savent pas toujours déchiffrer ceux même qui la parlent. Un pareil obstacle n'était cependant pas de nature à arrêter le savant directeur des *Annales de philosophie chrétienne* ; mais, pour éditer le manus-

<sup>1</sup> Un vol. in-8°. de xv-510 p. Paris, au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*, rue de Babylone, 39.

crit du P. de Prémare, il eût fallu une collection complète de caractères chinois, anciens et modernes, et cette collection n'existait pas à Paris. M. Bonnetty se borna donc à signaler l'écrit aux sinologues et à en donner, conjointement avec l'abbé Sionnet, une analyse et quelques passages dans ses *Annales*.

Ceci se passait de 1837 à 1840; mais depuis lors un pieux missionnaire, l'abbé Perny, célèbre aujourd'hui non-seulement comme savant et comme apôtre, mais encore comme un des otages échappés à la Commune, a fait venir de Chine une frappe de matrice à l'aide de laquelle ont été coulés les caractères qui manquaient, et l'impression est devenue possible. L'abbé Perny avait pu se convaincre en Orient où il avait porté une copie du P. de Prémare, de l'influence heureuse de cet ouvrage sur les Chinois; aussi M. Bonnetty et lui n'épargnèrent-ils ni peine ni dépenses pour le compléter et le publier. Je dis *compléter*, car le P. de Prémare n'avait fait connaître par aucune notice les auteurs chinois qu'il citait; de plus, bien des découvertes ont été faites depuis lui, qui fortifient considérablement sa thèse. Nous mettre au courant des progrès des études asiatiques, telle a été l'œuvre spéciale de M. Bonnetty, et ses dissertations sur *Tao* ou le VERBE chinois, sur le symbole de l'Agneau immolé, sur les commencements mythiques des divers peuples, sur l'identité des générations chinoises et bibliques, etc., etc., sont du plus haut intérêt <sup>1</sup>.

De son côté, M. l'abbé Perny, à qui la science devait déjà un *dictionnaire français-latin-chinois* et une *grammaire chinoise*, ne se bornait pas à traduire le latin du P. Prémare; il se faisait compositeur d'imprimerie pour les textes chinois et, ne pouvant souvent indiquer les ouvrages auxquels ces textes étaient empruntés, indiquait du moins les auteurs et donnait quelques notes précises sur leur vie et leur époque.

<sup>1</sup> M. Bonnetty nous donne, en outre, de curieuses notices sur les principaux missionnaires qui ont écrit sur la Chine, et deux tables, l'une de concordance des traditions chinoises et des textes bibliques, l'autre des auteurs, des ouvrages et des matières.

« On ne saurait se faire une idée, dit M. Bonnetty, des peines et des soins que l'impression nous a coûtés. Il a fallu faire graver, à nos frais, les caractères antiques si nombreux dans cet ouvrage. Un gouvernement seul eût pu se charger de ce travail, et aucun gouvernement ne l'aurait entrepris; car les travaux du P. Prémare, recherchant les vestiges des traditions chrétiennes primitives dans les livres chinois, ne sont pas approuvés ni compris de nos savants. Cependant, lorsque nous avons entrepris cette publication, M. Jules Mohl, directeur des publications orientales à l'imprimerie officielle, nous dit: — « Jamais je n'aurais proposé la publication de cet ouvrage; mais je suis bien aise que vous l'ayez entreprise, car il y a là beaucoup à apprendre <sup>1</sup>. »

Il y avait même plus à apprendre que beaucoup ne l'auraient voulu. Comment! prétendre trouver dans les livres chinois, ces livres les plus anciens de l'antiquité profane, et que les Chinois tiennent pour les plus anciens du monde, des vestiges du christianisme, c'est-à-dire d'une religion qu'on s'est accoutumé à ne faire dater que de la crèche de Bethléem! c'était aller non-seulement contre les idées de Renan et autres, qui veulent voir, au contraire, dans le christianisme des vestiges de l'Orient asiatique, mais encore contre bon nombre de chrétiens sincères qui oublient trop que le VERBE était dès le commencement, et que nos premiers parents entendirent l'honneur de sa voix <sup>2</sup>. « Cette chose même qui est appelée maintenant la religion chrétienne, a dit saint Augustin, existait aussi chez les anciens et n'a jamais cessé d'exister depuis le commencement du genre humain jusqu'au jour où le Christ lui-même vint dans la chair, époque où la vraie religion, qui existait déjà, commença à être appelée chrétienne <sup>3</sup>. »

Telle était aussi la pensée du P. Prémare: « La fin ultérieure, la dernière à laquelle je consacre cette notice (sa grammaire) écrivait-il à Fourmont, c'est de faire en sorte, si je puis, que toute la

<sup>1</sup> *Vestiges*, p. V.

<sup>2</sup> *Honorem vocis audierunt aures eorum*. — Eccli. XVII-II, cité par M. Bonnetty.

<sup>3</sup> Voir *Vestiges*, p. 9.

terre sache que la *religion chrétienne* est aussi ancienne que le monde et que le *Dieu-homme* a été très-certainement connu de ceux qui ont inventé les hiéroglyphes de Chine et composé les *Kings* (livres sacrés) <sup>1</sup>. »

Ainsi, une révélation primitive faite par le VERBE à nos premiers pères, une *discipline*, une *loi de vie*, comme dit l'Écriture, transmise par eux à leurs descendants et répandue par ceux de Noë sur tout le globe, puis enfin des communications certaines de l'Orient et de l'Occident avec la Judée, avant et depuis Jésus-Christ, telles seraient l'explication de certains dogmes qu'on trouve à peu près partout à l'origine des sociétés, et qui dépassent de beaucoup la portée humaine. Ces dogmes, il est vrai, ont fini par disparaître, hors du christianisme, sous une épaisse couche de gloses, d'altérations et d'erreurs ; mais, en cherchant bien, on les découvre encore, comme on découvre un écrit perdu sous les surcharges d'un *palimpseste*.

Et quels dogmes ! Chez des peuples abrutis, depuis des siècles, par une honteuse idolâtrie, c'est d'abord la croyance en un Dieu *un et immatériel*, régnant *par lui-même* et ayant *créé toutes choses*. Ce n'est pas tout, ce Dieu est *un et trine*. « De toute éternité, disent les livres chinois, l'unité renferme la trinité. On sait communément que 3 sont 3, mais communément on ignore que 3 sont un<sup>2</sup>. » Lao-tseu, qui vivait six cents ans avant Jésus-Christ, complète le mystère par ces étonnantes paroles : « Les *processions divines* commencent par la première personne. La première personne, se considérant elle-même, engendre la *deuxième* ; la *première* et la *deuxième*, s'aimant mutuellement, produisent la *troisième*. Ces trois personnes ont tout tiré du néant<sup>3</sup>. » Ne dirait-on pas que le philosophe chinois entrevoyait le *Credo* catholique ?

L'*Eden* de nos premiers parents, ce *jardin de délices* arrosé par quatre fleuves et au milieu duquel Dieu avait planté l'*arbre de la vie*, n'offre-t-il pas, d'un autre côté, des analogies frappantes avec ce

<sup>1</sup> *Vestiges*, p. 8.

<sup>2</sup> *Vestiges*, p. 88.

<sup>3</sup> *Vestiges*, p. 89.

mont *Kouen-lun* des Chinois, où se trouve tout ce que l'on peut désirer, des *arbres admirables*, des *sources merveilleuses*, des *vents caressants*, un *ombrage de fleurs* ? Quatre fleuves s'en échappent comme de l'*Eden* : l'*eau jaune* qui prend sa source dans la *fontaine d'immortalité*, l'*eau rouge*, l'*eau morte* et l'*eau de l'Agneau*. Il y a aussi dans *Kouen-lun* un arbre d'immortalité qui rappelle singulièrement l'*arbre de la vie*. Il y a, pour gardien à la porte, un *kaiming* ou *animal spirituel* qui pourrait bien être le chérubin de la Genèse, car « jusqu'ici, disent les livres chinois, personne n'a pu entrer. »

Les Chinois ont un proverbe : *il ne faut pas écouter les paroles de la femme*. Ne serait-ce pas en souvenir d'Eve ? Le P. Prémare cite en effet ce passage d'un des livres sacrés (le *Chy-King*) : « La femme a une langue démesurée ; elle est devenue la cause de tous les maux et de toutes les calamités. Les maux ne sont pas venus du ciel, mais bien de la femme<sup>1</sup>. »

Le serpent jouait aussi son rôle dans les traditions chinoises. « *Le serpent est-il caché ici ?* » se demandaient, en s'abordant, les anciens Chinois, sans se douter probablement de l'origine de cette locution qui ne peut être un mystère pour nous. Ils disaient le *serpent des tribulations*<sup>2</sup>, expression qui semble empruntée à la Bible ; ils le représentaient mettant un fruit dans une bouche<sup>3</sup> ; pourquoi ? Les Chinois actuels n'en savent rien. »

Nous avons dit qu'un des fleuves de Kouen-lun était nommé l'*eau de l'Agneau*. D'où pouvait lui venir ce nom consacré à jamais par nos Écritures ? La question devient d'autant plus intéressante que les anciens, nous dit-on, avaient coutume de s'interroger mutuellement de l'Agneau. De la même manière qu'ils disaient en se saluant : *Le serpent est-il caché ici ?* comme pour écarter des influences funestes, ils disaient également : *L'Agneau ne vient pas ; n'y a-t-il aucune nouvelle de l'Agneau*<sup>4</sup> ? Les Chinois comprenaient-ils ces

<sup>1</sup> *Vestiges*, p. 161.

<sup>2</sup> *Vestiges*, p. 316.

<sup>3</sup> *Vestiges*, p. 156. Le hiéroglyphe où le serpent était ainsi représenté signifiait *fourberie, tromperie par paroles*.

<sup>4</sup> *Vestiges*, p. 335, 336.

mots qu'ils s'adressaient comme souhaits de bienvenue? Rien ne l'indique ou plutôt tout indique le contraire; mais notre Église peut les leur expliquer. Elle a, en effet, des traditions précises sur l'Agneau, cette douce victime dont Abel faisait un sacrifice agréable au Seigneur et qui fut donnée en nourriture aux juifs, à la grande fête de Pâques. M. Bonnetty nous montre en Grèce et à Rome non moins qu'en Judée, l'agneau figurer toujours à l'autel comme une victime de choix, victime qu'on ne devait immoler que si elle restait muette et immobile sous le couteau, car on voulait, si on peut le dire, son consentement au sacrifice<sup>1</sup>; image touchante de cet autre Agneau, *ce dominateur des nations*, qu'Isaïe voyait, 700 ans avant Jésus-Christ, se sacrifiant lui-même *parce qu'il l'avait voulu*, et *n'ouvrant pas la bouche*, lorsqu'on le conduit à la mort, semblable à *une brebis sous la main de celui qui la tond*<sup>2</sup>. Saint Jean, en apercevant Jésus, s'écriait: «Voici l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde<sup>3</sup>!» Et ce sauveur, ce rédempteur attendu, *expectatio gentium*<sup>4</sup>, les Chinois eux-mêmes se demandaient: Vient-il? en savez-vous des nouvelles?

Cet agneau pour nous, c'est Jésus-Christ, nous le savons tous; pour les Chinois c'est le *Saint*; mais qu'est-ce que le *Saint*? C'est, disent-ils, un *homme divin*, un *homme-ciel*, *unique*, *beau*, *très-parfait*, *attendu des anciens*; le *saint meurt pour sauver l'univers*<sup>5</sup>. Enfin, et ceci comble la mesure, il devait naître d'une vierge, car d'après les livres chinois, les hommes divins avaient pour mères des vierges. Les Chinois ont même un caractère propre, composé de deux signes qui réunis forment une *vierge qui enfante*<sup>6</sup>. Comment pareille idée a-t-elle pu se présenter à un esprit humain? Par elle-même la chose est impossible, mais par une révélation tout se conçoit, tout s'explique.

<sup>1</sup> *Vestiges*, p. 319.

<sup>2</sup> *Isaïe*, XVI-1; LIII c. 7.

<sup>3</sup> *Joan.* I, 29.

<sup>4</sup> *Gen.*, XLIX-40.

<sup>5</sup> *Vestiges*, p. 226.

<sup>6</sup> *Vestiges*, p. 204.

A quelle époque s'est produite cette révélation? La seule chose qu'on puisse dire, c'est que Dieu, dès les premiers temps, a parlé à l'homme et que, plus tard, Isaïe annonçait ce fait incroyable d'une *vierge-mère*: *Ecce virgo concipiet et pariet filium*,<sup>1</sup> cent cinquante ans avant Confucius et près de sept cents ans avant Jésus-Christ. Il est en outre certain que la croyance évidemment surhumaine à une *vierge-mère*, *virgini paritura*, suivant le mot attribué aux druides, se retrouve en Égypte, en Grèce, etc.; n'a-t-on pas dit même que Platon était né d'une vierge<sup>2</sup>?

On comprend l'intérêt sérieux qu'offrent de pareilles études. Le P. Prémare s'appuie constamment, sur les livres d'abord, puis sur les lettres. Les lettres chinoises sont, en effet, des hiéroglyphes dont la composition révèle la pensée primitive qui s'est souvent perdue. Ainsi, chez un peuple infecté par le bouddhisme, le caractère qui signifie Dieu est formé de deux signes, l'un qui veut dire *grand*, l'autre *unique*. Les lettrés ont perdu la clef de ce langage; mais les missionnaires peuvent la lui rendre, et cette clef, c'est précisément dans leur plus vieux dictionnaire, le *Choué-ven*, qu'ils la trouvent.

MM. Bonnetty et Perny n'entendent pas toutefois se porter juges de toutes les étymologies du P. Prémare; mais l'ensemble de ses remarques est tel cependant que la science indépendante elle-même ne conteste pas leur importance. Suivant elle, il est vrai, les traditions sacrées de la Chine appartiennent à cette *théologie orientale*, à laquelle Pythagore, Platon et l'école entière des néo-platoniciens ont fait, dit-on, de si nombreux emprunts<sup>3</sup>. Voilà qui est bientôt dit; mais cette *théologie orientale*, d'où venait-elle? qui expliquera ses rapports incontestables avec quelques-unes des révélations de nos saints livres? Ces rapports sont si frappants que

<sup>1</sup> *Isaïe*, VII-14.

<sup>2</sup> *Et sapientia principem non aliter arbitrantur nisi de partu virginis editum.* (Saint Jérôme, *adv. Jovin.* VI, c. 42. *Vestiges*, p. 216.)

<sup>3</sup> Le *Choué-ven* reproche aux lettrés d'avoir modifié les lettres anciennes et d'avoir ainsi fait disparaître le sens primitif. — Aussi, ajoute-t-il, tout ce qu'ils disent n'a guère plus d'autorité que le délire d'un malade. — *Vestiges*, p. 40.

plusieurs missionnaires ont été tentés d'y voir des prophéties comme celle de Balaam dans l'Écriture.

En parcourant le livre du P. Prémare, on se convainc qu'il n'est nul besoin de recourir à cette supposition ; mais la thèse, déjà émise avant lui, avait semblé hardie à une notable partie du clergé, et l'autorité épiscopale avait interdit comme superstitieuse, en 1693, dans la fameuse question des *Rites chinois*, l'idée que la philosophie des anciens Chinois *n'avait rien de contraire à la foi chrétienne*<sup>1</sup>. La sacrée congrégation des Rites, saisie en appel, se borna toutefois à déclarer sur ce point spécial, c'est-à-dire sur les tendances chrétiennes de la philosophie chinoise, qu'elle ne pouvait rien dire de fixe ni de certain, sans avoir auparavant des lumières et une connaissance plus étendues. Elle chargeait, en conséquence, l'archevêque d'Antioche de statuer, *après avoir entendu les évêques et les missionnaires les plus éclairés de ces peuples*.

C'est à cette enquête, négligée alors, que répond le P. Prémare ; mais la discussion néanmoins menaçait de recommencer, lorsqu'un bref de S. S. Léon XIII est venu tout à coup rassurer les consciences et récompenser hautement les travaux de MM. Bonnetty et Perny, ces deux vaillants champions de l'Église.

« On ne doit point s'étonner, chers fils, y lisons-nous, que ce peuple, fier jusqu'à l'excès de son antiquité et très-grand conservateur de cette gloire dans sa doctrine et ses mœurs, ait en mépris les nations modernes et leur sagesse ; et, comme il ignore que la *vraie religion a été révélée par Dieu au premier père commun des hommes*, qu'il ait en dédain la religion catholique, ne l'estimant pas être une explication plus grande de la religion antique, mais une invention de la sagesse moderne.

« Celui donc qui s'attache, par des preuves convaincantes, à dissiper cette erreur dont les esprits sont imbus, accomplit certainement une *œuvre excellente, en faisant disparaître un grand obstacle à la propagation de l'Évangile*.

« C'est pourquoi nous vous félicitons, chers fils, vous qui, vous

<sup>1</sup> Abel Rémusat cité par M. Bonnetty. *Vestiges*, p. 10.

aidant des *doctes recherches* faites, au siècle passé, par un des Pères de la Société de Jésus, remplissant les fonctions de missionnaire dans ces régions, vous êtes attachés, avec une nouvelle diligence, à étudier les livres sacrés des Chinois et les ouvrages des sages antiques.

« Vous en avez extrait les *vestiges très-clairs* des dogmes et des traditions de notre très-sainte religion, lesquels vestiges prouvent qu'elle a été depuis longtemps annoncée dans ces pays et que, par son antiquité, elle précède de beaucoup les écrits des sages d'où les Chinois tirent la règle et l'enseignement de leur religion.

« Que Dieu favorise votre but et vos études, lesquels, si, par le secours de la lumière céleste, ils pénétraient dans les esprits des sages, *ouvriraient certainement une voie royale à la vérité et procureraient le salut d'âmes innombrables*. »

Ainsi, plus de question ; les missionnaires peuvent hardiment démontrer aux lettrés chinois que leur sagesse, tout antique qu'elle soit, n'est que la fille d'une autre sagesse qui seule peut expliquer leurs livres devenus incompréhensibles pour eux. Voilà quinze cents ans que saint Epiphane l'a dit : *Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique*<sup>2</sup>.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

<sup>2</sup> Lib. C. V. *Contre les hérésies*.

CORRESPONDANCE  
DES  
BÉNÉDICTINS BRETONS\*

LXXXIII

DOM LOBINEAU A MADAME DE CAUMARTIN <sup>1</sup>.

(Rennes, 12 juin 1709.)

Madame, nous avons eu ici quelque temps Monsieur de Rennes, qui s'estoit venu loger dans la maison abbatiale pour tâcher de se remettre par le secours du bon air de nostre Thabor ; mais il luy a esté impossible, pendant plus de quinze jours, d'y mettre le pied, à cause des pluies continuelles ; ce qui l'a contraint de s'en retourner dans son triste manoir <sup>2</sup>.

Sur les plaintes du peuple, nous avons eu recours à l'intercession d'un saint en qui tout le pais a beaucoup de confiance:

\* Voir la livraison d'octobre 1878, pp. 299-314.

<sup>1</sup> L'original de cette lettre m'appartient. — Madame de Caumartin étoit probablement la belle-sœur, en tout cas, une proche parente par alliance de l'abbé de Caumartin qui, comme on l'a vu ci-dessus (n<sup>os</sup> LXIV et LXVII), portait un vif intérêt à l'*Histoire de Bretagne des Bénédictins*.)

<sup>2</sup> Monsieur de Rennes, c'est l'évêque Lavardin-Beaumanoir. Le manoir épiscopal se trouvoit situé entre la rue Saint-Guillaume et la cathédrale, quartier fort sombre alors, aujourd'hui encore assez peu gai. Le Thabor étoit le magnifique jardin de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, maintenant la plus belle promenade de cette ville. Lobineau écrivait cette lettre de Saint-Melaine.

c'est S. Amand <sup>1</sup>, predecesseur de S. Melaine; et dans le moment que l'on a exposé ses reliques (que nous conservons religieusement), la pluie a cessé et le soleil a paru, ce qui continuera sans faute pendant toute la neufvaine. Je vous en parle avec certitude, pour avoir veu pareille experience il y a deux mois; et cela n'a jamais manqué de memoire d'homme, non plus que la pluie quand on en a souhaité. Je ne suis pas credule sur les miracles, et je ne pretens pas vous persuader que c'en soit un ici. Tout ce que je puis vous dire bien affirmativement, c'est que la foi du peuple est grande, quoique les libertins, sans en excepter le premier magistrat <sup>2</sup>, disent que les moines ont soin de consulter l'almanach avant que de tirer leurs reliques.

Nous n'avons point esté surpris de cette raillerie du magistrat, après ce qu'il a dit, il y a trois semaines, à M<sup>r</sup> de Rennes au sujet des mesures qu'il falloit prendre pour assister les pauvres <sup>3</sup>. M<sup>r</sup> de Rennes lui dit qu'avant toutes choses il falloit congédier les comédiens, et qu'il estoit honteux de voir que ces gens gagnassent par jour 80 ou 100 pistoles, pendant qu'une infinité de familles n'avoient pas de pain. Le magistrat, fort affectionné aux comédiens et à la comédie, à laquelle il assiste tous les jours en robe, répondit au prelat : Je veux bien congédier les comédiens, pourveu que vous chassiez aussi les vostres, tous ces moines fainéans qui vivent aux depens du public et ne sont dans le fond que des basteleurs. — Je l'ai entendu de la propre bouche de M<sup>r</sup> de Rennes ; ainsi je ne vous dis point un conte.

J'ai peur que c'en soit un ce qu'on publie du ma-

<sup>1</sup> Evêque de Rennes vers la fin du V<sup>e</sup> siècle ou le commencement du VI<sup>e</sup>. Ses reliques sont encore honorées dans la cathédrale de Rennes.

<sup>2</sup> Pierre de Brilhac, vicomte de Gençay, premier président du Parlement de Bretagne de 1703 à 1734. Il n'étoit pas Breton.

<sup>3</sup> A cause de la disette qui causoit une rude misère.

riage de *l'Infante* <sup>1</sup> avec Monsieur le duc de Gesvres. S'il est vrai, je souhaite qu'il soit heureux et beni du ciel. Si j'estois à Paris dans le temps des nopces, je ne me presenterois pas les mains vuides devant l'Infante. Comme elle a toujours aimé les bestes et la menagerie, je lui ferois present du plus joli *fouquet* qui soit au monde (c'est ainsi qu'on apelle un ecreuil en Anjou); mais elle voudra bien avoir egard à mon éloignement et me tenir compte de ma bonne volonté. Vous voudrez bien me permettre de l'assurer de mon respect, et *le Petit Cœur*, aussi bien que M<sup>r</sup> Mauger, de mon estime.

Je suis, avec un profond respect et une parfaite reconnaissance, Madame, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

F. G. A. LOBINEAU.

Rennes, le 12 juin 1709.

(Au haut de cette lettre, vers l'angle gauche du feuillet, est écrit de la main de Lobineau : *A Mad<sup>e</sup> de Caumartin.*)

LXXXIV

TROISIÈME LETTRE DE LOBINEAU AUX ÉTATS DE BRETAGNE

(Sans date, 1709.)

*Lettre à Nosseigneurs des Estats de Bretagne* <sup>2</sup>.

MESSEIGNEURS,

Le soin que vous eustes en 1703 de faire déposer au Greffe les mémoires

<sup>1</sup> *L'Infante* et, plus bas, *le Petit Cœur*, surnoms familiers donnés à des personnes de l'intimité de M<sup>me</sup> de Caumartin et peut-être de sa famille.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, Ms. fr. 12804 (ancien Suppl. fr. 1526<sup>2</sup>), fol. 96-97. Cette pièce forme 3 pages d'impression in-4°, non chiffrées, sans nom d'imprimeur. La p. 1<sup>re</sup> a 26 lignes, sans compter le titre et le *Messeigneurs*; les p. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont 41 lignes; la 4<sup>e</sup>, 36 lignes, sans compter la souscription. Cette lettre, fort rare quoique imprimée, prouve que la libéralité des Etats de Bretagne laissa encore à la charge des Bénédictins, auteurs de *l'Histoire de Bretagne*, bien des frais qui ne semblent pas leur avoir jamais été remboursés.

que j'avois pris la liberté de vous envoyer touchant les frais de l'impression de la nouvelle Histoire de Bretagne; le témoignage honorable que vous avez bien voulu me rendre aux derniers Estats de Dinan par la declaration publique, que vous y avez faite, que vous vous rapportiez entierement à ma bonne foy; enfin les discours tenus depuis par plusieurs personnes, ou mal instruites, ou mal intentionnées, me mettent dans l'obligation de vous faire un fidelle recit de tout ce qui s'est passé à l'égard de cette impression et de la distribution des exemplaires, tant pour en laisser un monument dans vos archives, comme il paroist que vous l'avez souhaité, que pour oter d'erreur ceux qui sont mal instruits, et fermer la bouche à ceux qui peuvent écouter leurs passions au prejudice de la verité.

J'eus l'honneur de vous marquer, par un de mes memoires déposé au Greffe des Estats, que j'avois reçu les propositions de plusieurs libraires, entr'autres des sieurs Anisson et Leonard, et m'arrestant à celui qui demandoit le moins, et en meme temps faisoit de plus belles offres, qui estoit le sieur Leonard, je vous proposai de contribuer de 14.000 liv. pour les trois cinquiemes parties des frais de l'impression et de la graveure, à condition que l'on vous delivreroit 500 exemplaires; et par un autre memoire, aussi déposé à vostre Greffe, je vous suppliois de faire attention aux frais que nos Religieux avoient faits pendant plusieurs années qu'ils avoient travaillé à recueillir les memoires necessaires pour la composition de cette Histoire, qui montoient à 4537 liv., sur quoi l'on n'avoit touché que 1100 liv. des Estats en deux tenues differentes. Enfin je vous representois que je ne pouvois vacquer à Paris aux soins de la revision et de l'impression de mon ouvrage sans le secours de vos libéralitez, vu que dans l'abbaye de Saint Germain des Prez, où j'estois, il falloit payer 540 liv. par an pour la table seulement et le logement. Je n'osay vous faire toutes ces propositions sans consulter auparavant le Ministre qui voulut bien en parler au Roy, et Monsieur de Méjusseau <sup>1</sup>, ancien Procureur General syndic, vous rendit témoignage en pleine assemblée que S. M. avoit déclaré qu'il estoit juste que vous remboursassiez les frais avancez, et pour tout le reste avoit consenti que vous suivissiez les mouvemens de vostre generosité ordinaire. Vous eûtes la bonté d'accorder 14000 liv. pour les frais de l'impression, payables en trois tenues d'Estats,

<sup>1</sup> Coëtlogon, vicomte de Méjusseau. Voir ci-dessus notre n<sup>o</sup> LXIV.

et 6000 liv. tant pour le remboursement des frais avancés, qui se montoient à 3437 liv., que pour mon entretien à Paris; mais outre la condition proposée de vous fournir 500 exemplaires vous en ajoutastes deux autres, c'est à sçavoir que les 500 exemplaires seroient dûement reliez et ornez de l'écu my parti de France et de Bretagne sur le plat, et qu'il en seroit fourni par dessus ce nombre aux officiers des Estats.

Ces deux conditions m'allarmèrent avec raison, et je fus sur le point de renoncer à l'effet de vos libéralités. Je représenté là dessus à une personne dont le credit est fort respecté en Bretagne (avec justice, puisqu'elle n'en use que pour faire du bien à tout le monde) que la première de ces conditions emportoit plus de 2500 liv., et la seconde plus de 800. liv. On me repondit que je n'avois rien à apprehender, que je pouvois toujours commencer à faire travailler et qu'on trouveroit aisément le moyen de me tirer d'affaire. J'aurois pu jouir de l'effet de ces promesses, si les affaires infinies dont cette personne est occupée luy avoient permis de faire attention dans la suite à mes remontrances. Elle ne l'a pu faire, et 2526 liv. que m'a coûté cette relieure sont tombées sur moy en pure perte, aussi bien que 880 liv. qu'ont coûté les exemplaires qui ont été distribués aux officiers des Estats, que l'on a fait monter jusqu'au nombre de vingt deux.

Quand le sieur Leonard eut appris la deliberation des Estats du 9 novembre 1703<sup>1</sup>, les conditions cy dessus mentionnées le porterent à se dedire de ses offres, et il refusa de conclure le marché à moins de 16000 liv. J'estois prest d'y souscrire et de sacrifier pour cela la meilleure partie des 3437 liv. destinées pour le remboursement des frais avancés par nos monasteres, et je me flattois vainement que Messieurs des Estats me tiendroient compte de cette relieure; mais l'execution de ce projet fut empêchée par une lettre que je reçus dans le même temps, par laquelle on m'imposoit en quelque sorte la nécessité de me servir de la veuve Muguet, ce qui m'obligea de conclure marché avec elle à tant par feuille et de me charger du detail de toutes les graveures, au lieu que par le marché projeté avec le sieur Leonard j'étois dechargé de tout.

L'examen des propositions de la veuve Muguet m'ayant fait entrevoir à peu près la même dépense qui étoit portée par les mémoires du sieur Leonard, je ne fis aucune difficulté d'y donner les mains, et le marché

<sup>1</sup> Ci-dessus, n° LXIV.

fut passé en presence de Monsieur l'abbé de Caumartin, que les Estats avoient chargé du soin de revoir cet ouvrage et de veiller sur l'impression, et ratifié par Monsieur de Valincour, par ordre de S. A. S. Monseigneur le comte de Toulouse.

Comme la veuve Muguet n'étoit point en état de faire toutes les avances necessaires et n'y étoit pas obligée par son marché, je me trouvay dans l'obligation de payer manuellement les ouvriers et les marchands à mesure que l'impression et la graveure s'avançoient, ce qui me mit dans la nécessité d'avoir recours à vos bontez ordinaires pour vous supplier de faire faire, dans vostre assemblée de 1705, le fonds du troisième tiers de la somme totale accordée en 1703, lequel dernier tiers ne devoit, selon la deliberation du 9 novembre 1703, être payé qu'en 1708. Vous ordonnates, le 27 novembre 1705<sup>1</sup>, que la moitié de ce dernier tiers seroit payé à la fin de 1706, et le reste aux Estats de 1707. Ce n'étoit pas tout à fait ce que je demandois, et l'ouvrage n'auroit pu être prêt pour les Estats de 1707, si S. A. S. n'avoit eu la bonté de faire avancer de deux ou trois mois ce dernier paiement, ce qui ne portoit prejudice à personne, puisque le fond en estoit fait dans l'Estat general de 1705. Mais cette avance étoit d'une tres grande consequence pour moy, puisque sans cela je ne pouvois ny faire relire ny faire voiturer les exemplaires que je devois fournir aux Estats.

J'aurois pu me dispenser de faire les frais de cette voiture et j'aurois sagement fait, puisqu'on ne m'a tenu aucun compte de près de mille liv. que m'a coûté ce transport. Je n'y étois obligé par aucune condition, et la deliberation des Estats du 27 novembre 1705 sembloit même m'en décharger expressement parcequ'elle m'imposoit seulement la nécessité de delivrer les exemplaires à Monsieur l'abbé de Caumartin et de retirer un reçu de lui. Je luy delivray le nombre de 423 exemplaires le 11 de septembre 1707, et je les fis encaisser et emballer par son ordre; le surplus, pour éviter des frais inutiles, fut, de son avis et de sa participation, aussi bien que de Messieurs les députés des Estats qui estoient alors à Paris, distribué tant à la Cour qu'à Paris à ceux du corps des Estats qui s'y trouvoient, et à ceux à qui Monsieur l'abbé de Caumartin et Messieurs les deputez jugerent que les Estats en donneroient par honnêteté ou par devoir. On me donnoit parole que cette distribution ne seroit allouée

<sup>1</sup> Ci-dessus, n° LXX.

par les Etats; mais de 83 exemplaires qui furent ainsi distribués, Messieurs de l'Église ne m'en ont alloué que 29, et Messieurs de la Noblesse 18, et si l'on vouloit exiger le reste de moy, ce seroit 36 exemplaires qu'il faudroit que je fournisse deux fois, qui couteroient à Paris 1440 livres.

En sortant de Paris pour venir presenter mon ouvrage à vostre Assemblée de Dinan<sup>1</sup>, je me trouvay les mains vuides, et bien loin d'avoir en reserve les 3437 liv. qui devoient estre remboursées à nos monasteres, je trouvai que je devois de reste à la veuve Muguet, par compte arrêté, la somme de 2787 liv. 10 sols, employée à la relieure, l'emballage et le transport des exemplaires qui ont esté distribués aux Etats.

Par tout ce detail, Messieurs, je ne pretens ni me plaindre, ni rien exiger de vous. Tout ce que j'ay en veue est de me conformer aux intentions que vous eustes en 1703, quand vous ordonnastes que mes memoires fussent deposes au greffe. En effet, il est bon que la posterité sache ce qu'a cousté à la Province un ouvrage qui a fait quelque bruit et que mes soins ne borneront pas aux deux premiers volumes qui ont paru. Je l'ay déjà dit en gros, et ceux qui voudront s'en instruire en detail pourront voir entre mes mains, quand il leur plaira, les quittances de 5142 liv. pour les graveures, de 3677 liv. pour le papier, de 2407 liv. pour ce qui a esté payé de l'impression de l'Histoire, de 875 liv. pour le tirage des estampes, de 2526 liv. pour la relieure, de 914 liv. pour l'emballage et la voiture des exemplaires: qui font en tout 15598 liv.: et si l'on y joint ce qui est encore dû de reste à la veuve Muguet, le tout montera à 18385 liv. qu'ont couté 500 tant d'exemplaires de mon ouvrage; à quoi si l'on adjoute ma pension à Paris pendant 5 ans et 4 mois que j'y ay esté pour la revision et l'impression de cet ouvrage, les dépenses necessaires pour mon entretien, les deux voyages que j'ay faits aux Etats de Vitré et de Dinan, les ports de lettres et de memoires, les pertes sur les billets de monnoye, et beaucoup d'autres frais necessaires dont il est inutile de faire icy l'enumeration, l'on ne sera point surpris de l'état ou j'ay dit que je me trouvois en sortant de Paris.

Il ne me reste, après des travaux continuels de 16 ans et plus, outre la qualité de vostre Historiographe, soutenue d'une pension que je regarde plutost comme une marque d'honneur que comme un secours suffisant

<sup>1</sup> A la tenue de 1707.

pour remplir les devoirs de la qualité que vous m'avez donnée, il ne me reste, dis-je, que la satisfaction d'avoir honoré ma Patrie, et excité les autres provinces, par le succes de mon travail, à tenter quelque chose de semblable. Il sera difficile qu'elles réussissent à donner une si belle Histoire, et ce n'est pas pour m'encenser moi-même que je parle de la sorte, c'est uniquement parcequ'il n'y a eu aucun Estat particulier qui ait eu une si longue suite de souverains que cette province, ni qui se soit distingué si longtemps et avec tant de gloire.

Je suis, avec un profond respect et l'entier devouement dont mon devoir et ma gratitude m'imposent l'obligation,

MESSEIGNEURS,

Vostre tres humble, tres obeissant et tres obligé serviteur. FR. GUI ALEXIS LOBINEAU, Rel. Benedictin, Historiographe de Bretagne.

LXXXV

DOM BRIANT A DOM AUDREN<sup>1</sup>.

(Le Mans, 30 mars 1712.)

*Benedicte.*

Mon Reverend Pere, j'ay lu ou feilleté les *Origines Celtiques* de Scribeck, excepté le flamand, autant qu'il est necessaire pour vous en dire mon sentiment. Ces etymologies de tous les peuples, villes, etc., tirées du flamand, ne me paroissent d'aucune solidité, quoy qu'il y en ait quelques unes d'assez heurieuses pour être hazardées. Je ne say quel rapport a le flamand au celtique de nos Bas-Bretons. Il ne seroit pas difficile à l'auteur de les accomoder ensemble, puisqu'il sait rendre l'hebreu

<sup>1</sup> Bill. Nat. Ms. fr. 25,337, f. 104. — Dans les cinq lettres de dom Briant que nous publions icy et dans la plupart des autres, émanées de nos Bénédictins, que nous donnerons désormais, l'histoire de Bretagne ne revient qu'incidemment; elles nous semblent néanmoins fort intéressantes par les détails qu'on y trouve sur les travaux, le caractère et les habitudes de ces sayants religieux.

flamand. Mais la voye qu'il prend de n'avoir egard qu'aux consonnes ne me paroist pas trop bien fondée, non plus que d'attribuer le flamand à Gomer et à Japhet, et je suis persuadé que l'invention des lettres par la diverse combinaison desquelles on exprime tous les mots n'est guères plus ancienne que Moysse.

Les Celtes n'avoient point de lettres jusqu'à ce que des colonies des Grecs y apportèrent les leurs, que Cesar dit y avoir veues, mais qui n'avoient pas grand cours, et l'écriture ne leur est venue que des Romains, et je ne doute point qu'ils n'eussent dû avoir une façon d'écrire particulière, dont on ne trouve pourtant aucun vestige. Ainsi je ne pense pas qu'on puisse faire grand fonds sur les decouvertes de Scieck, et j'en dirois bien autant de toutes les genealogies de nos peuples d'Europe dont on fait le partage de Japhet, qu'on revest de tant de conjectures frivoles.

Pour le livre du P. Lacarry *Des colonies des Gaules*, il est plein de bonnes recherches, mais il y en a aussi plusieurs auxquelles je ne voudrois pas souscrire. Vous diriez que presque tous les peuples de l'Europe doivent être venus des Gaulois. Les colonies de l'Italie me paroissent bien établies; mais il y a bien de l'excès dans celles de l'Allemagne.

Les autres colonies des Gaulois, en Grèce, en Espagne et en Angleterre, sont bien fondées. Pour les colonies qui sont venues d'ailleurs dans les Gaules, comme celles des Bourguignons, des Wisigoths et des François, elles ne sont pas mal établies, sauf quelque revision, s'il n'estoit pas entesté de les faire tous Gaulois d'origine. C'est dommage qu'ils ne le savoient pas, ils auroient dit qu'ils ne faisoient que reprendre l'heritage de leurs ayeux. Il parle pitoyablement de celles des Bretons et des Normans, qui mériteroient d'être solidement établies, et il oublie certains Saxons qui étoient à Bayeux et

au pais de Retz dans le VI<sup>e</sup> siècle, et qui apparemment y étoient avant l'arrivée des François.

J'ajouterai encore, à l'égard de Scieck, qui fait passer son flamand pour la langue européenne, qu'il la concilie aussi au moins avec la grecque et l'ancienne latine, et ces deux ensemble puisqu'elles sont nées en Europe. De tout cela je concluds qu'il y a bien des choses à éviter et à omettre dans un ouvrage où l'on ne veut rien donner que de solide.

Les remarques du S<sup>r</sup> Samson sur l'ancienne Gaule, dans la traduction de Cesar par d'Ablancourt, sont communément assez bonnes, elles serviront à ceux qui doivent former le supplement de la Notice des Gaules; et, à vray dire, cette Notice même de M<sup>r</sup> de Valois est chargée de bien des discours inutiles, et toutes ses conjectures ne sont pas également heurées. Mais il est à craindre qu'en rejetant tous ceux qui nous ont précédés nous ne fassions pas mieux qu'eux, et on nous dira que nous n'avons fait que les voler; c'est le mauvais goût de notre siècle, où assez de gens semblent n'étudier que pour pouvoir dire à ceux qui écrivent qu'ils sont plagiaires et qu'ils ne savent rien faire de leur fonds. Je comprends fort bien, mon Reverend Pere, que je n'ay pas trop de raison de vous venir debiter mes petits sentiments, qui vous doivent être de peu de consideration. Mais c'est assez que je me suis imaginé que vous le souhaitiez ainsi.

Les memoires qu'on recueillera, selon le plan que V. R. en donne, seront toujours tres precieux et seront un thresor pour nos savants de S<sup>t</sup>-Germain, quoy qu'ils n'aient pas toute la perfection qu'on y pourroit souhaiter. J'y contribueray autant que je le pourray et qu'il vous plaira de le m'ordonner.

Je ne say pas au vray si le R. P. de S<sup>te</sup>-Marthe souhaite encore que j'aie en Bretagne<sup>1</sup>, ou s'il a pris d'autres mesures.

<sup>1</sup> Pour travailler au *Gallia Christiana*, sous la direction du P. Sainte-Marthe.

Je lui écriray afin que, s'il est dans le même sentiment, je puisse partir après les festes de la Pentecoste sans attendre les autres festes, pour profiter de la belle saison. Comme une partie des memoires pour l'Histoire de Bretagne avoient été copiez, j'en ay déjà quelques uns entre mains. Ce sera autant d'avancé.

D. Alexis <sup>1</sup> est apparemment vers Nantes, car il m'écrivait qu'il parloit pour tascher d'y aller faire imprimer sa reponse <sup>2</sup>, et il n'aura peut-être pas reçu votre lettre.

Je ne say si V. R. sçait que nous avons icy le Pere Liron <sup>3</sup>, toujours grand contrediseur et liseur perpetuel, homme fort plein d'estime pour sa petite personne et de mepris pour tous les autres. Il faut avoir de bons poumons pour tenir contre luy. Il n'a pas encore voulu se resoudre a retourner a Paris, quoy qu'on l'y ait voulu rappeler, à ce qu'il dit.

On sçait déjà icy de lundy que M<sup>r</sup> l'abbé de Vassé est notre évêque <sup>4</sup>, et on veut que la paix soit faite avec l'Angleterre et la Savoye: Dieu le veuille!

Je supplie V. R. d'être persuadé que je suis toujours, avec tout le dévouement, toute la soumission et le respect possible, mon Reverend Pere, votre tres humble serviteur et tres obéissant religieux.

F. DENIS BRIANT.

Le 30 mars 1712 <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Dom Lobineau.

<sup>2</sup> Sa réponse au premier traité de Vertot sur la mouvance de Bretagne.

<sup>3</sup> Le tortueux adversaire de Lobineau, voir ci-dessus notre n° LXXXII.

<sup>4</sup> Evêque du Mans, d'où est écrite cette lettre. D. Briant était mal informé. Louis de la Vergne de Tressan, mort le 27 janvier 1712, eut pour successeur, sur le siège épiscopal du Mans, Pierre Rogier du Crevix, qui était Breton; v. *Gall. Christ.* XIV, col. 416.

<sup>5</sup> Cette lettre, ainsi que les deux suivantes (n° LXXXVI et LXXXVII), est adressée Au Reverend Pere Dom Maur Audren, assistant du tres R. P. General de la Congregation de S<sup>t</sup>-Maur, à l'abbaye de S<sup>t</sup>-Germain des Prez, à Paris.

LXXXVI

DOM BRIANT A DOM AUDREN <sup>1</sup>.

(Le Mans, sans date, 1712.)

*Benedicite.*

Mon Reverend Pere, les 250<sup>e</sup> du R. P. prieur de S<sup>t</sup>-Denis <sup>2</sup> ne me tentent point, et il peut donner sa commission et son argent à quelque autre en qui il ait plus de confiance, et avec qui il ne soit pas obligé de prendre tant de mesures. Je m'en depote [volontiers] et à plain. Ce n'est qu'en votre consideration que je me suis engagé à faire ce que j'ai fait pour le Maine. Je vous l'enverrai quand il vous plaira dans l'état qu'il est; mais je ne comprends pas pourquoy il vient l'exiger de moy avec hauteur. S'il se prevaut si fort de ce qu'il a prié notre R. P. abbé de me laisser prendre quelques exemptions que je n'ay jamais poussées au delà de celles des ecoliers, j'y vais renoncer, sans qu'il soit besoin de le me dire, et aller à tout punctuellement, et à ce moyen je me croy en droit de reprendre ma telle quelle liberté monastique. Si, d'autre costé, notre Père abbé, qui me dit à tout propos que je suis un volontaire, ne me voit pas de bon œil, je feray encore volontiers l'avance de demander au Pere visiteur Lantenac ou S<sup>t</sup>-Gildas des Bois.

C'est assez pour moy d'achever de vivre et mourir en paix. Dans la vérité, la veue m'affoiblist tous les jours, et je suis hors d'état de fouiller de vieux papiers. Je ne manqueray pas

<sup>1</sup> Biblioth. Nat., ms. fr. 25,537, f. 100 et 101. — Cette lettre, non datée, se place certainement entre la précédente (30 mars 1712) et la suivante (31 mai); cela résulte de ce que D. Briant écrit relativement au Père Sainte-Marthe et au *Gallia Christiana*.

<sup>2</sup> Le Père Sainte-Marthe, dont il est déjà question dans la lettre précédente, et qui dirigeait le travail du *Gallia Christiana*.

d'occupation, en quel lieu que je sois. J'ay une philosophie et théologie à ma manière, que des gens desprit ne desapprouvent pas, quoy qu'elle ne soit pas tournée de manière à la donner au public qui ne mérite pas qu'on le détrompe. Si je m'avise d'y donner la dernière main <sup>1</sup>, j'y apprendray mieux à vivre et à mourir qu'en m'épuisant à aller chercher des noms d'abbés, dont personne ne se soucie, parmi une confusion impénétrable de vieux papiers. Je me trouve trop vieux pour passer une ferme de deux ans, bien loin que j'ay envie de me perpetuer sous l'ombre du grand nom de *Gallia Christiana*, comme il semble que le Pere S<sup>te</sup>-Marthe se l'imagine. S'il m'écrit, je le lui marqueray et je le diray ou l'écriray au R. P. visiteur. Je supplie très humblement V. R. de me vouloir bien faire savoir si elle approuve ma résolution.

J'ay feilleté l'*Histoire des grands chemins de l'Empire*<sup>2</sup>. Il y a des recherches fort savantes et très particulières, mais du verblage à l'exces. Il n'y a que quelques endroits qui entrent dans le particulier de ce qui regarde les Gaules, comme quand il parle des restes des grands chemins des Romains autour de Rheims et des autres antiquités de cette ville. Ce qu'il y a de plus considerable à l'égard des Gaules, c'est la notice qu'il donne de quelques grands chemins, qui peut servir à l'explication des tables de Putinger et des Itinéraires d'Antonin.

Je supplie très humblement Votre Reverence de me continuer toujours l'honneur de son affection et de se persuader que je suis toujours, avec le plus inviolable attachement, une véritable reconnaissance et une entière soumission, mon Reverend Pere, votre très humble et très obeissant serviteur et religieux.

F. DENIS BRIANT M. B.

<sup>1</sup> Voir ce qu'il dit encore de cette philosophie dans la lettre ci-dessous n° LXXXIX.

<sup>2</sup> De Nicolas Bergier.

LXXXVII

DOM BRIANT A DOM AUDREN <sup>1</sup>.

(Angers, 31 mai 1712.)

De Saint-Nicolas d'Angers, le 31 may.

*Benedicite.*

J'avois eu l'honneur d'écrire à V. R. que je ne pouvois pas accepter la commission du R. P. prieur de S<sup>t</sup>-Denis pour la Bretagne, aux clauses et conditions qu'il me prescrivoit. Il m'a écrit la même chose par le R. P. visiteur, si ce n'est qu'il m'offre 250 # par chacun an, qui est 500 # pour deux ans. Mais un engagement de deux ans, à mon âge, à faire des courses dans toute une province, toujours en maison empruntée, chevaux et valet de louage, lisant jour et nuit de vieux papiers quoy que je ne voye plus qu'à demy des lunettes sur le nez, avec le danger de ne pas contenter Sa Reverence avec tant de peines et d'embaras, etc., tout cela, et bien d'autres considerations particulieres, m'a fait croire que je ne m'y devois pas engager et que je ferois mieux de me borner aux simples exercices d'une vie religieuse : et le R. P. visiteur n'a pas paru me desapprouver.

Si j'avois d'abord accepté la proposition de travailler sur la Bretagne, je ne comptois pas de m'engager à tant de courses ny à un travail de deux ans en vagabond, et je me promettois qu'après avoir passé quelques mois à S<sup>t</sup>-Melaine à dépouiller nos memoires sur l'Histoire de Bretagne, joint les memoires que j'avois déjà pour Kimper, Lantvenec, Doulas, Kimperlé, S<sup>t</sup>-Maurice, Lantenac, le Tronchet, S<sup>t</sup> Jagu, etc., j'en serois quitte pour un voyage dans le Nantois, et que je viendrois

<sup>1</sup> Biblioth. Nat., Ms. fr., 25,537, f. 96.

tranquillement arranger le tout en quelque maison, comme j'ay fait à S<sup>t</sup>-Vincent touchant le Maine, et qu'on trouveroit moyen de suppléer au reste. Je sçay qu'avec des travaux et depenses immenses on ne trouvera presque rien à Léon, à Tréguier, à S<sup>t</sup>-Brieu, ny à Vannes. Aussi, j'aime mieux qu'un autre que moy face d'aussi grands et aussi inutiles voyages.

Afin qu'on n'aie rien à me reprocher sur ma demeure au Mans et le reste, j'ay mis entre les mains du Père cellerier de S<sup>t</sup>-Vincent tout mon travail sur le Mayne, dans l'état qu'il est, et tout ce que j'avois recueilli pour la Bretagne, sans en rien retenir, et je l'ay prié de l'envoyer incessamment à V. R. Elle le pourra communiquer au R. P. de S<sup>te</sup>-Marthe et en faire au reste ce qu'elle jugera à propos. Je suis fâché qu'il ne soit pas plus au net et plus achevé, il m'auroit fait plus d'honneur. Plusieurs messieurs du Mans, à qui j'avois communiqué partie de mes memoires, sont bien mortifiés de ce que je ne leur aye pas donné la dernière perfection. Mais puisque le P. prieur de S<sup>t</sup> Denis est si pressé, je n'ay pu faire autre chose que d'envoyer le tout dans l'état qu'il est. J'espère que V. R. ne sera pas mecontente de mon procédé, et on verra du moins que je n'ay pas trop d'attaché à mes tels quels ouvrages, ny à l'honneur de passer pour historien et pour un des suppôts du grand ouvrage du R. P. prieur Marthe.

Enfin, comme je n'avois plus rien à faire à S<sup>t</sup> Vincent et que nous ne sympathisons pas fort, le R. P. abbé et moy, j'ay demandé ma sortie au R. P. visiteur, qui m'a envoyé à Vertou, etc.. Je suis dans la route. Il n'est pas donné à tout le monde d'attraper tous les tours figurés des menues dévotions du R. P. d'Isard <sup>1</sup>, et sans cela point de salut avec lui. Il avoit eu soin

<sup>1</sup> Charles d'Isart, abbé de Saint-Vincent de 1711 à 1714. V. *Call. Christ.*, XIV, c. 468.

de me faire sentir, par des negations affectées, que je pouvois prendre mon parti. Je me suis servi à cet effet de la presence du R. P. visiteur; autrement, je ne l'aurais pas fait sans vous en demander votre avis. Tant de contrainte, surtout des rebuts et un visage peu favorable et toujours en garde, ne m'acommodoient pas.

Il m'accorda enfin de sortir en ville l'avant-veille de mon depart. Je vis M<sup>r</sup> Hoyau, le president, à qui je parlay sur la conduite de M<sup>r</sup> T., le defunt <sup>1</sup>. Il me montra deux ou trois mains de papier contenant toutes ses lettres au s<sup>r</sup> de Boismotay, rédigées en titre avec de bonnes gloses, et un écrit en forme à l'appuy de ces lettres, fait contre le defunt pour le procès du neveu dudit Boismotay. Il y est assez bien peint pour n'avoir pas besoin d'être retouché. Il me dit encore qu'il pourroit retrouver un manifeste écrit contre le même defunt en 1698, qu'on attribue à M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Germain, et il me promit de me faire transcrire le tout et de l'envoyer à l'adresse que je lui marquerois. V. R. voudra bien m'écrire à Vertou pour me marquer si elle souhaite d'avoir copie de ce que je viens de dire, afin que je l'écrive au bonhomme president.

Je fais faire une reponse honneste et civile au R. P. de S<sup>te</sup>-Marthe. Je souhaite qu'il en soit content. En tout cas, je demeureray caché à l'abry de la regularité monastique. Si je suis fâché de n'être presque plus bon à rien, c'est particulièrement par l'inclination que j'ay de rendre quelque service à V. R., à qui je suis toujours parfaitement dévoué, étant avec toute la reconnoissance, l'attachement et le respect possible, mon Reverend Pere, votre tres humble religieux et tres obeissant serviteur,

F. DENIS BRIANT.

<sup>1</sup> Il s'agit peut-être ici de M. de Tressan, évêque du Mans, dont la mort était encore très-récente.

## LXXXVIII

DOM BRIANT A DOM DENYS DE SAINTE-MARTHE <sup>1</sup>.(Angers, 1<sup>er</sup> juin 1712.)*De Saint-Nicolas d'Angers, le 1<sup>er</sup> juin.**Benedicite.*

Mon Reverend Pere, ce n'est point par mauvaise humeur ny faute d'inclination de rendre service à Votre Reverence que j'ay cru ne me devoir pas engager aux recherches qui regardent la Bretagne par rapport à votre ouvrage, selon le système que vous m'avez fait l'honneur de me prescrire. Je suis dans un âge trop avancé, et trop incommodé de la veue, pour m'oser promettre de pouvoir remplir ce que vous me proposez et passer deux années en courses et en maison empruntée et dans une lecture perpetuelle d'une infinité de titres, dont on ne retire le plus souvent rien ou peu de chose après tant de fatigues.

Je ne comptois pas sur des courses et des discussions si étendues, et je croiois en être quitte pour passer quelques mois à S<sup>t</sup>-Melaine à dépouiller nos memoires de l'Histoire de Bretagne, et faire un voyage par le Nantois pour demeurer ensuite en quelque maison à arranger et disposer le tout, en vivant religieusement comme j'ay fait à S<sup>t</sup>-Vincent, parceque j'avois eu soin de recueillir des memoires pour Kimper, Lantvenec, Doulas, Kimperlé, S<sup>t</sup> Maurice, Lantenac, le Tronchet, S<sup>t</sup> Jagu, etc. J'envoye le tout au R. P. assistant <sup>2</sup>, aussi bien que tout ce que j'ay fait sur le Maine, en l'état qu'il est, afin qu'il le communique à V. R. et que vous en puissiez prendre

<sup>1</sup> Biblioth. Nat., Ms. fr. 25.537, t. 94.<sup>2</sup> Dom Maur Audren.

ce qui est de votre sujet. Votre dessein entroit tout entier dans le mien, qui étoit pourtant plus étendu, puisque j'avois en veue de dresser des memoires pour une histoire du Maine.

Comme je n'avois plus rien à faire à S<sup>t</sup>-Vincent après m'être depouillé de mon travail tel quel, j'ay demandé ma sortie au R. P. Visiteur, qui m'a envoyé à Vertou. Je suis en route, et j'y ariveray vendredy, s'il plaît à Dieu.

Je supplie V. R. d'être persuadée que je suis toujours, avec tout l'attachement et tout le respect possible, mon Reverend Pere, votre très humble et tres obeissant serviteur.

F. DENIS BRIANT M. B.

(L'adresse porte: *Au Reverend Pere Dom Denis de Sainte Marthe, prieur de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Denis. A S<sup>t</sup>-Denis. Par Paris.*)

## LXXXIX

DOM BRIANT A L'ABBÉ CHOTARD <sup>1</sup>.

(Landevenec et Brest, sans date.)

Je vous devois ecrire, mon cher abbé, quand je serois tranquille dans ma solitude. Je me souviens de ma parole,

<sup>1</sup> Archives départementales de la Loire-Inférieure, fonds Chotard. — Cette lettre nous a été indiquée par M. Léon Maitre; comme elle n'est pas datée, nous l'avions mise simplement à la suite des quatre autres de D. Briant. Cependant, ayant eu récemment l'occasion d'examiner le fonds Chotard, nous y avons trouvé la preuve que cette dernière lettre est certainement antérieure aux autres. De diverses pièces existant dans ce fonds il résulte: 1<sup>o</sup> que, au 1<sup>er</sup> juillet 1709, l'abbé Chotard venait d'être nommé chanoine de Saint-Pierre de Nantes, et qu'il prit, par procureur, possession de sa prébende avant le 2 juin 1710; 2<sup>o</sup> qu'il était encore en France le 16 avril 1707, mais que, le 7 novembre suivant, un de ses amis lui écrivait à Rome. — Or, la lettre de D. Briant a été écrite avant que l'abbé Chotard fût chanoine, puisque l'adresse ne lui donne pas ce titre, et avant même qu'il partit pour Rome, mais alors qu'il se préparait déjà à ce voyage. — Elle doit donc être du 7 novembre 1706, commencée à Landevenec et achevée à Brest.

et ce n'est pas manque d'avoir songé tres souvent en vous que j'ay differé d'y satisfaire. J'attendois une voye secrete pour recevoir de vos nouvelles et vous donner des miennes à cœur ouvert, sans reserves. Mais il n'y a pas un homme en ce pais icy. Je me regarde comme un autre Don Guichot dans un château enchanté, si ce n'étoit que je ne voy point de Dulcinée. On ne sçauroit à la verité voir une solitude plus charmante que la nostre. Un bassin d'une lieue de mer borne notre jardin et fait la veue de notre monastère, où des montagnes nous mettent à couvert des tempestes; des fleurs pendant toute l'année; et en un besoin j'y pourrois placer le paradis terrestre <sup>1</sup>. Tout ce qui luy manque, c'est d'estre sur le chemin de Rome <sup>2</sup>.

J'y vis pourtant dans un état violent de ne point recevoir de vos nouvelles. Je receus hier une lettre de Mr. Rondo, où l'on m'apprend que vous vous portez bien et que vous m'avez fait l'honneur d'y faire mention de moy. Je vous en rends mille graces et c'est quelque chose pour moy de sçavoir que vous etes en bonne santé. Mais le projet de notre abbaye forme-t-il quelque esperance? ou si le dessein du grand voyage <sup>3</sup> subsiste? Je vous prie, mon tres cher Monsieur l'abbé, de m'écrire en paroles couvertes ce qui vous regarde, où je prends plus de part qu'en ce qui me touche moy même, et cela parceque je ne puis recevoir de lettres que le Pere prier ne lise auparavant; et par la mesme raison vous ne ferez point, s'il vous plaist, mention que je vous aye écrit.

Je m'occupe icy uniquement de l'étude, et voicy la seconde lettre que j'ay écrit. La premiere est une reponse à Monsieur l'Intendant, qui m'a envoyé icy le projet d'un recueil des

<sup>1</sup> Dans cette jolie description, il s'agit du site de l'abbaye de Landevenec.

<sup>2</sup> Parce que l'abbé Chotard devait sous peu aller à Rome.

<sup>3</sup> Le voyage de Rome.

ordonnances de nos Roys depuis Hugues Capet jusqu'en 1400, qui se fait par les ordres de M<sup>r</sup> le Chancelier, ce qu'il a accompagné d'une lettre fort obligeante pour moy, avec ordre exprès de me mettre le tout en main propre. Cela a donné un peu à penser à notre prier, mais je ne sçay s'il ne me fera pas naitre aussi l'occasion de retourner à S.-Vincent du Mans, où nos memoires sont. Si cela arrive, il faudra vous aller embrasser chez vous dans le voyage, et nous y dirons toutes choses à cœur ouvert. Je ne pus vous aller voir à mon depart parceque je jugeay que vous n'etiez pas de retour de Châteaubriant.

Je ne sçay plus que vous dire, sinon que je vous aime plus que je n'ay fait de ma vie et que vous remplissez tous les vuides que ma solitude me donne. Je joindray à la presente de la philosophie sur les purs esprits, si je ne pars pas demain matin pour Brest. Comme on n'a point icy d'autre compagnie que ces messieurs là, vous ne serez pas surpris que je vous en dise des particularités. C'est icy le vray pais de la philosophie. J'y vais eclorre <sup>1</sup> un dialogue de la stoïcienne, l'epicurienne et la chretienne, où elles conviendront enfin de principes pour former la morale d'un honnête homme et vray chretien sans hypocrisie. J'y veux aussi effacer les niaiseries de l'école *de Deo et attributis ejus etc.* et etablir ce que nous savons *de Deo unitrino*. Jugez si je ne vays pas devenir sçavant ou fol dans ma solitude, où la moitié du temps se passe cependant à dormir et prendre le tabac, partie de l'autre à feilleter de vieux livres qui ne m'apprennent souvent rien.

Je finis ma lettre de Brest le 7 novembre, et en partant de Lantvenec, le 2<sup>e</sup>, on me donna vostre lettre qui m'a fait tout le plaisir que vous pouvez penser. J'y trouve le projet de votre voyage plus prompt que je n'avois attendu, mais vous aurez

<sup>1</sup> Excluser, pondre, mettre au jour.

encore une fois de mes lettres avant votre départ, avec quelque morceau de philosophie. Comme vous êtes occupé des préparatifs de votre grand voyage, je ne vous conseille point de vous rompre la tête à de nouvelles études. Vous en sçavez toujours assez pour la cour de Rome, où l'intrigue sert plus que la science. Il faudra laisser à Marseille nos libertés gauloises, de philosopher sur tout, et une teinture des instituts abrégés du droit canon fait un habile homme en ce pays là. Jugez si je vous puis être bon à rien dans ce dessein, moy qui ay tant d'horreur de ces nouveautés dans la discipline et peut-être dans la foy, et qui ne sçaurois parler que de la bonne vieille chrétienté!

J'ay esté à l'abbaye de St-Mathieu, et je demeure encore aujourd'huy à Brest pour avoir l'honneur de saluer M<sup>r</sup> le maréchal de Chateauregnaut<sup>1</sup>, qu'on attend icy ce soir. Je vous embrasse mille fois, mon tres cher M<sup>r</sup> l'abbé, tout pénétré de votre chère amitié et des plus tendres sentiments qui m'attachent à vous plus que personne du monde. Mon collègue Lobin vous donnera notre R. Procureur à Rome mieux que je ne puis faire d'icy. C'est ce que vous ne devez pas négliger.

Croiez moy toujours tout à vous, Monsieur, et la part où vous soiez, je vous prie que je puisse apprendre de vos chères nouvelles. Mon adresse commune est: à moy, religieux Benedictin, à l'abbaye de Lantvenec au Faou prez Brest, Basse-Bretagne.

Encore une fois je suis, en vous embrassant, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

F. DENIS BRIANT.

(L'adresse porte: *A Monsieur Monsieur l'abbé Chotard, à sa maison au Celier. Prez Nantes.*)

<sup>1</sup> Lieutenant-général du roi en Bretagne.

## XC

DOM LOBINEAU A M. DE CAUMARTIN<sup>1</sup>.

(Rennes, 4 janvier 1713.)

Après vous avoir souhaité, Monsieur, une heureuse année, je vous apprendrai que j'ai mis au messager un paquet à l'adresse de Madame de Caumartin, où, parmi plusieurs exemplaires de ma réponse aux Normands<sup>2</sup>, il y en a un pour un Italien de mes amis appelé l'abbé Lama. Je vous prie de prendre cet exemplaire et de le délivrer à son adresse, quand l'abbé Lama ira vous le demander de ma part.

J'ai négligé cette année d'aller aux eaux de St-Brieuc, qui me firent tant de bien l'année précédente, 1711, et je m'en suis mal trouvé, car j'ai eu une cruelle nefretique. Elle est passée, grâce à Dieu, et c'est à moi à tascher de la prévenir.

Vous me feriez bien plaisir si vous pouviez me faire avoir quelques uns des escrits de la cause de notre pauvre Infante<sup>3</sup>. Et si vous pouviez y joindre des piéces de guitare de M<sup>r</sup> de Visé, je vous promets que je vous les jouerai joliment la première fois que nous nous reverrons. Nostre jardinier<sup>4</sup> me demande aussi de la graine de choux-fleurs de l'Archipel, et je m'adresse à vous pour en avoir; mais taschez de mettre la main en meilleur endroit que l'an passé, parceque ceux-là n'ont pas réussi.

Je vous envoie pour estrennes un dialogue propre à être

<sup>1</sup> L'original de cette lettre m'appartient. Le nom du destinataire n'est indiqué ici que par conjecture.

<sup>2</sup> Réponse au traité de la mouvance de Vertot, publiée en 1712 par Lobineau, qui n'y avait pas mis son nom.

<sup>3</sup> Sous ce nom de convention, Lobineau semble désigner la doctrine janséniste.

<sup>4</sup> Le jardinier de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, où résidait alors Lobineau.

mis en musique <sup>1</sup>, et qui l'a déjà esté ici par mon maistre de viole et de guitare, qui est le vieux Colesse. Cela n'empêchera pas que vos habiles de Paris ne puissent exercer leur talent sur un sujet assez susceptible des différentes beautés de l'art.

Je vous prie d'assurer de mon estime M<sup>lle</sup> Gautier. Je suis, avec la plus parfaite estime, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

F. G. A. LOBINEAU.

Rennes, 4 janvier 1713.

XCI

DOM AUDREN A DOM LOBINEAU <sup>2</sup>.

[(Paris, 19 avril 1713.)

P. C. <sup>3</sup>.

Mon Reverend Père, j'ay reçu quelques titres pris dans la Chambre des Comptes de Dijon, copiés par dom Guillaume Aubrée, qui concernent l'histoire de Bretagne. Il m'en promet encore d'autres. Il y en a trop pour les mettre à la poste, et trop peu pour les mettre au messenger. Je vous en rendray bon compte. En attendant que j'en aye suffisamment pour faire un paquet que je puisse mettre au messenger, voici un seau d'Artur de Bretagne, qui differe de celui qui est gravé dans l'Histoire, en ce que le lion qui sert de cimier n'est point couronné et que celui-ci l'est. « Je l'ay fait dessiner sur l'original qui est à la Chambre des Comptes de Dijon. » Ce sont les termes de la lettre de dom G. Aubrée. Il ajoute qu'il auroit été à souhaiter

<sup>1</sup> Ce dialogue qui, selon toute apparence, était une pièce de vers composée par Lobineau, n'est malheureusement pas joint à la lettre, et nous ne le connaissons pas.

<sup>2</sup> Bibl. Nat. Ms. fr. 20,941, fol. 2.

<sup>3</sup> *Pax Christi.*

que l'on eût vu plusieurs pièces de la Chambre des Comptes de Dijon :

« On n'auroit pas apparemment oublié le contrat de mariage passé entre Artur de Bretagne et Marguerite de Bourgogne, ny la lettre des Etats de Bretagne sur ce sujet. On y auroit vu le duc de Betfort épouser Agnès de Bourgogne et non Marguerite, comme l'assure l'historien de Bretagne. — Je ne trouve rien qui puisse prouver que Hermengarde, femme de Fergent <sup>1</sup>, ait été religieuse à Larey, monastère qui dependoit de St-Benigne <sup>2</sup>. Notre necrologe ne la qualifie ny de *soror nostra*, ny de *monacha congregationis nostræ*, ny de *conversa*, termes dont il se sert pour faire connoître les religieuses de Larey. Nous n'avons encore aucune preuve de la donation que fait cette duchesse à Larey de l'isle de Caberon. Enfin j'ay trouvé plusieurs pièces dont il n'est fait aucune mention en l'Histoire de Bretagne. Je voudrois qu'elles pussent être à present de quelque utilité. Je les copierois avec plaisir <sup>3</sup>. »

Je viens de lui mander qu'il ne manque pas de copier exactement tout ce qui concerne la Bretagne, et que dans la suite on pourra en faire un bon usage.

Il faudra que le P. Le Long se contente de ce que vous m'avez envoié. Il ne pretend autre chose que de donner une notice de tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qui peuvent servir à notre histoire generale ou à celles des pro-

<sup>1</sup> Alain Fergent, duc de Bretagne de 1084 à 1112.

<sup>2</sup> Saint-Bénigne, abbaye de Bénédictins, le principal et le plus ancien monastère de la ville de Dijon. Larrey, situé près de Dijon vers le Sud-Ouest, ancien monastère de femmes, était au XVIII<sup>e</sup> siècle un prieuré de Saint-Bénigne. Voir *Expilly, Dictionn. des Gaules et de la France*, IV, 151.

<sup>3</sup> Tout ce paragraphe est évidemment transcrit de la lettre de dom Guillaume Aubrée à dom Audren.

vinces, sur le mesme plan que M<sup>r</sup> Du Chesne a donné la Bibliothèque des auteurs, il y a près d'un siècle.

Il est sûr que tout le monde ignoroit ici les mauvaises demarches de M<sup>r</sup> l'abbé de Vertot, ainsi nous ne pouvions prendre des mesures là dessus. Cet abbé travaille, dit-on, à l'histoire de Malthe, et il a pour cela 1500<sup>r</sup> de pension. Il est aggregé à l'Ordre et porte la croix. Voilà ce que j'ay appris des occupations de cet abbé. Nous ne serions pas fâchés d'avoir ici copie des deux denonciations<sup>1</sup> et de vos deux reponses, si vous ne les faites pas imprimer.

Je suis de tout mon cœur, mon Reverend Père, votre tres humble et très obeissant serviteur et confrère,

FR. MAUR AUDREN M. B.

Le 19 avril 1713.

(Sur l'adresse on lit: *Bretagne. Au Reverend Pere Dom Alexis Lobineau, religieux Benedictin en l'abbaye de S<sup>t</sup> Melaine. A Rennes.*)

XCII

DOM LOBINEAU A L'ABBÉ CHOTARD<sup>2</sup>.

(Rennes, 11 février 1714.)

Rennes, XI fevrier 1714.

Pendant que vous estiez encore à Angers, mon cher abbé, à discuter vos droits successifs, je partis d'ici pour aller à S<sup>t</sup>-Brieuc boire des eaux minerales, remède qui m'avoit esté

<sup>1</sup> Vertot avait dénoncé Lobineau comme ayant soutenu, dans sa *Réponse au traité de la mouvance* dudit Vertot, des propositions prétendues attentatoires aux droits de la couronne.

<sup>2</sup> Archives départ. de la Loire-Inférieure, fonds Chotard. — Cette lettre nous a été indiquée par M. Léon Maître. Elle est tout entière, comme la suivante, de l'écriture de Lobineau.

ordonné contre ma nephretique<sup>1</sup>. Je les bus avec assez de succes pendant trois semaines. Mais, le dernier jour, m'estant avisé d'aller faire une cavalcade sur le bord de la mer, monté sur un palefroi un peu plus fringant qu'il ne me convenoit, je fus païé de ma folie. Le cheval, estonné du bruit des flots et choqué de l'odeur de la mer, prit le mors aux dents, fit cent tours de manège malgré moi, terminez par cinq ou six sauts de mouton, dont le dernier m'enlevant de la selle m'envoia bien loin mesurer le sable, avec tant de vehemence que j'en eus le bras demis.

Je demurai quatre jours dans cette dislocation, et je ne fus remis que le cinquième, assez heureusement à la verité, mais avec cette mauvaise suite que je ne suis pas encore parfaitement gueri, quoiqu'il y ait plus de cinq mois de mon accident, et je ne sçai si je le serai jamais jusqu'au point de me pouvoir servir du bras malade aussi bien que de celui qui n'a point eu de mal.

J'estois encore occupé à faire des fomentations à ce mauvais bras, lorsque, le lendemain de Noël, ma nefretique revint me rendre une cruelle visite, dont je n'ai esté delivré qu'en poussant dehors douze ou treize pierres de quatre à cinq lignes de diametre.

Aussitost que j'ai eu quelque relasche à mon mal, il m'a fallu reprendre mon travail des archives du Parlement, où je passe toutes les matinées, et d'où je ne reviens que tres fatigué et presque hors d'estat de penser à rien de serieux.

Voilà un long narré, qui me conduit naturellement à vous faire entendre les causes de ma paresse, et qui me donne quelques droits de vous demander que vous l'excusiez. J'espère que vous ne serez pas assez dur pour me refuser cette justice.

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, notre n<sup>o</sup> XC. — Cette « nephretique » n'était autre que la gravelle.

Je serois au desespoir qu'on pust dire qu'une amitié aussi tendre, aussi ancienne et aussi constante que la nostre, eust esté à la fin sujette au changement comme tous les autres estres sublunaires. Pour ce qui est de moi, je vous aime toujours comme par le passé, et si tant d'accidens differens m'ont empesché de continuer de vous le dire, je n'ai jamais cessé un seul instant de le sentir et de souhaiter que vous en fussiez toujours également persuadé.

Le livre dont vous avez eu la bonté de faire la correction, faveur singuliere et dont je connois tout le merite, a eu quelque succez, et j'en suis redevable à vos soins, dont je vous rends de nouveau mille et mille graces.

Je vous prie de m'envoier au plus tost des lettres d'abolition et d'amnistie au sujet de ma paresse, et d'estre persuadé que personne ne vous aime avec plus d'ardeur ni plus de tendresse que

GUIOMADES <sup>1</sup>.

(L'adresse porte : *A Monsieur, Monsieur l'abbé Chotard, chanoine de l'Église de Nantes. A Nantes.*)

(*La suite prochainement.*)

<sup>1</sup> Pseudonyme, ou plutôt surnom familier de Lobineau dans ses relations avec quelques intimes; on prononçait probablement *Guiomadés*, comme Cléomadés et autres noms de forme analogue, qu'on trouve dans les romans du moyen-âge.

## LE VENDREDI DE LA MARQUISE

PROVERBE

Personnages : LA MARQUISE, LA COMTESSE, LE VICOMTE.

La scène se passe le 31 janvier 1879 dans un salon du faubourg Saint-Germain. En dépit de la superstition du vendredi, la marquise a pris ce jour de réception afin d'avoir moins de concurrence. Il est trois heures. La comtesse vient d'entrer.

LA MARQUISE. — C'est vous, ma chère! Je vous croyais encore enfouie dans les neiges.

LA COMTESSE. — Ne m'en parlez pas. Je suis restée toute une journée en détresse à l'entrée d'un souterrain, sans boire ni manger. Quel voyage! Ce n'est rien, puisque je m'en suis tirée, et que je ne suis pas même enrhumée; mais si vous voyiez mes pauvres arbres!

LA MARQUISE. — Vous avez eu des dégâts?

LA COMTESSE. — Des ravages, ma chère! Le verglas s'est congelé sur les branches avec un poids tel qu'il a tout brisé. Mes bois, que j'aimais tant, sont presque détruits. C'est une désolation. La révolution se met dans la nature, et depuis la guerre on n'avait pas eu un pareil hiver. J'arrive ici pour trouver une autre révolution. (*Le vicomte entre.*)

LE VICOMTE. — Je n'espérais pas vous rencontrer, marquise, ni vous, comtesse. Je vous aurais crues parties pour la Suisse.

LA MARQUISE. — Aller en Suisse en cette saison? afin de fuir la neige, sans doute?

LE VICOMTE. — Lorsqu'on veut émigrer, on ne choisit pas la saison.

LA MARQUISE. — Que dites-vous? Est-ce qu'il y a du danger à rester à Paris?

LE VICOMTE. — C'est vous qui le dites depuis huit ans. N'avez-vous pas loué une villa auprès de Lausanne?

LA MARQUISE. — Oui, monsieur le railleur, et vous serez peut-être bien heureux de m'y demander un refuge.

LE VICOMTE. — Je n'en suis pas trop pressé.

LA MARQUISE. — Ma précaution est fort prudente, mais, vraiment, est-ce qu'il y a de l'agitation dans les rues?

LE VICOMTE. — Beaucoup.

LA MARQUISE. — Vous m'effrayez!

LA COMTESSE. — Vous m'étonnez! Je viens de faire des courses, je suis allée chez ma couturière, j'ai passé les ponts : je ne me suis aperçue de rien.

LE VICOMTE. — Vous n'avez pas remarqué que tous les Parisiens tiennent un journal et lisent avidement la liste des numéros sortis de la grande loterie?

LA COMTESSE. — Mauvais plaisant!

LA MARQUISE. — Cette loterie est encore une des grosses sottises de la République.

LE VICOMTE. — D'accord. En avez-vous des billets, marquise?

LA MARQUISE. — J'en ai vingt et je serai furieuse de ne rien gagner. On aura bien soin de ne pas faire gagner des gens comme nous, tout sera pour les frères et amis.

LE VICOMTE. — Ils sont malheureusement plus nombreux. J'admire seulement comme cela se rencontre. A votre porte j'entendais des ouvriers dire que tous les gros lots seraient pour les riches.

LA MARQUISE. — Ils ont dû ajouter : et pour les curés.

LE VICOMTE. — Probablement. Si vous aviez la pensée que vous exprimez, pourquoi avez-vous pris des billets?

LA MARQUISE. — Je ne sais pas. Pour faire comme tout le monde.

LE VICOMTE. — Ce n'est pas d'ordinaire votre application. Je n'oserais plus vous accorder que la loterie soit une sottise, puisque vous en êtes complice.

LA COMTESSE. — Moi, j'ai été plus conséquente, et je n'ai pas pris de billets, en haine de la République.

LE VICOMTE. — Qui en a répandu des larmes amères.

LA COMTESSE. — Au dernier moment cependant, la veille du tirage, j'en ai demandé un à ma femme de chambre.

LE VICOMTE. — Faute énorme, madame! Si vous aviez gagné le gros lot, votre soubrette vous le reprocherait toute sa vie et croirait sincèrement que vous l'auriez volée.

LA COMTESSE. — Elle était libre de refuser.

LE VICOMTE. — Vous auriez trouvé bon qu'elle refusât? Quel exemple d'insubordination et de licence démocratique!

LA COMTESSE. — Vous êtes un laquin.

LE VICOMTE. — J'en conviens, mais j'insisté. Qu'auriez-vous fait du gros lot?

LA COMTESSE. — Je n'y ai pas réfléchi. Je crois que j'aurais partagé.

LE VICOMTE. — Y songez-vous? Partager avec votre femme de chambre? Vous voilà du parti des partageux.

LA COMTESSE. — Mon cher vicomte, vous êtes insupportable.

LE VICOMTE. — Parce que je suis logique. Les femmes ne supportent pas la logique, qui est une chose toute masculine.

LA COMTESSE. — Vous n'êtes pas galant.

LE VICOMTE. — Pardon, les femmes ont plus de cœur que nous, peut-être plus d'esprit que nous, certainement plus de charme que nous. Êtes-vous contente? Elles manquent absolument de logique, ce qui devient un de leurs charmes. C'est un plaisir que d'entendre déraisonner une femme d'esprit, tandis que je ne sais rien de plus irritant que d'entendre déraisonner les hommes.

LA COMTESSE. — Vous daignez donc reconnaître qu'ils déraisonnent aussi ?

LE VICOMTE. — Le plus souvent. Les femmes toujours ; c'est la différence.

LA COMTESSE. — Merci.

LE VICOMTE. — Je vous ai accordé que la loterie est une sottise, et plutôt au ciel que la République n'en commît pas de plus lourdes ! Aussi, moi qui suis logique, je n'ai pas de billets, et je suis dispensé de perdre mon temps à parcourir fort péniblement des listes interminables des chiffres les plus rébarbatifs, dans l'espoir de posséder un modèle de locomotive ou une caisse de carbonate de soude. Mais je suis obligé d'avouer que, dans la circonstance, et par la coïncidence imprévue d'un autre hasard, la loterie est un bienfait public : elle distrait de la politique.

LA MARQUISE. — Ah ! oui, elle est belle, la politique ! Ce qui me console, c'est que les choses marcheront plus vite.

LE VICOMTE. — Quelles sont, s'il vous plaît, les choses qui marcheront plus vite ?

LA MARQUISE. — Vous le savez bien et vous ne méritez pas qu'on vous le dise.

LE VICOMTE. — Merci à mon tour.

LA MARQUISE. — Vous vous êtes gâté en allant habiter le faubourg Saint-Honoré. Dès qu'on a franchi les ponts, on ne compte plus parmi les purs.

LE VICOMTE. — Je gage que vous-même, quand vous êtes chez un bijoutier de la rue de la Paix, vous vous surprenez des sentiments moins corrects que dans les boutiques de la rue du Bac.

LA MARQUISE. — Vous croyez plaisanter ! eh bien, c'est la vérité. Il y a une chose qui me désole, moi qui déteste toutes les gauches, c'est que le faubourg Saint-Germain soit sur la rive gauche. On devrait changer cela.

LE VICOMTE. — C'est une idée ; mais comment s'y prendre ?

LA MARQUISE. — Rien de plus facile : on n'a qu'à remonter la Seine, au lieu de la descendre. Pour les saumons, nous sommes sur la rive droite.

LE VICOMTE. — C'est juste. Vous aimez à remonter les courants, marquise.

LA MARQUISE. — On les remontera. — Je suis très-aise au moins pour ce bon maréchal que sa fierté se soit enfin révoltée, et je lui rends mon estime. Je me suis hâtée d'envoyer ma carte à la maréchale.

LE VICOMTE. — Convenez que, depuis un an, et même davantage, vous l'avez bien maltraité, ce bon maréchal. A-t-il été assez attaqué par ses meilleurs amis !

LA MARQUISE. — Il avait franchi les ponts, comme vous. Et puis vraiment, que ne lui faisait-on pas signer ! Jusqu'à la destitution d'un de mes cousins, que je lui avais recommandé, et qui était un charmant petit sous-préfet. Je ne lui pardonnerai jamais cela.

LE VICOMTE. — Vous voudriez donc que ce petit sous-préfet fût encore en place et continuât de servir la République ?

LA MARQUISE. — Sans doute. Il valait mieux que celui qui l'a remplacé.

LE VICOMTE. — Et le maréchal !

LA MARQUISE. — C'est bien différent.

LE VICOMTE. — Logique féminine ! Mais pendant que vous étiez le plus animée contre lui, ne vous ai-je pas rencontrée aux fêtes de l'Elysée ? Vous n'en manquiez pas une, et vous saviez franchir les ponts.

LA MARQUISE. — Vous y étiez vous-même.

LE VICOMTE. — Pour le coup, c'est bien différent. J'étais sur la rive, dans mon faubourg. Et puis, moi qui suis logique, je ne me répandais pas en paroles violentes contre ce bon maréchal. Je n'ai jamais cessé de l'estimer, de l'honorer profondément et de le plaindre. Il demeurera, quoi que vous ayez dit, une belle et noble figure de ce temps-ci. Ce n'est pas pour son plaisir, il le prouve bien, qu'il gardait son poste. C'était pour vous et pour tous les vôtres.

LA MARQUISE. — Y compris mon petit sous-préfet, n'est-ce pas ?

LE VICOMTE. — Je vois que c'est le gros grief personnel.

LA COMTESSE, *se levant*. — J'admire votre patience, ma chère, de laisser bavarder ainsi le vicomte et de lui répondre. Moi, je lui dirai son fait en sortant. Monsieur le vicomte, vous êtes un commu-nard !

LE VICOMTE, *riant*. — Encore une merveilleuse conclusion de logique féminine.

LA COMTESSE. — Oui, monsieur, et cette fois je vous y prends. Il faut être tout l'un ou tout l'autre, à l'extrême droite ou à l'extrême gauche. Je ne connais que cela. N'est-ce pas de la logique ?

LE VICOMTE. — Dieu nous préserve de celle-là ! Depuis que nous sommes au monde, nous n'avons pas vu au pouvoir ces extrêmes, et ma peur est de les y voir.

LA MARQUISE. — Vous partez déjà, comtesse ?

LA COMTESSE. — Oui, j'arrive et j'ai à faire une tournée. — A propos (*elle se rasseoit*), donnez-moi donc des nouvelles des scandales de la saison, au lieu d'écouter déraisonner un homme. Le vicomte doit être au courant de tout à son cercle. Un joli endroit pour médire du prochain. Est-il vrai que ce pauvre B... a perdu son dernier louis au baccarat, et qu'on va vendre ses chevaux ? J'ai justement besoin d'en acheter.

LE VICOMTE. — Il est trop vrai.

LA COMTESSE. — C'est dommage, il était aimable, comme tous les mauvais sujets.

LE VICOMTE. — Touchante oraison funèbre.

LA COMTESSE. — Et l'aventure de la baronne de C..., elle est à mourir de rire.

LE VICOMTE. — Je ne la trouve pas si risible, — pour le baron.

LA COMTESSE. — Comment ! J'espère qu'il aura l'esprit d'en rire.

LA MARQUISE. — Est-ce que vous êtes du parti du baron ?

LA COMTESSE. — Nécessairement ; je suis un peu sa parente. Autrement je serais obligée d'examiner les torts de chacun, avant d'avoir une opinion. Je n'en ai pas le temps, et cela regarde les tribunaux.

LA MARQUISE. — Moi, je me trouve du parti de la baronne, et je

vous préviens que je la défends. Je ne sais pas pourquoi : elle n'en vaut pas la peine.

LE VICOMTE. — Si c'est ainsi que les défendent leurs partisans respectifs, on peut juger des autres.

LA MARQUISE. — Une justice à rendre à tous deux, c'est que s'ils se querellaient dans leur intérieur, ce qui nous est fort indifférent, ils faisaient bien des frais pour le monde. Des concerts, des comédies, des bals, des diners, ils nous auront bien amusés pendant dix ans. La baronne était très-gracieuse pour les hommes, un peu trop, paraît-il, au goût de son mari.

LA COMTESSE. — Et le baron très-galant pour les femmes, un peu trop, paraît-il, au goût de la sienne.

LA MARQUISE. — Ils auraient dû se tenir quittes. On ne se sépare pas après vingt ans de mariage et quand on a de grands enfants. Il faut laisser cela aux jeunes ménages. Encore une maison fermée, pour cause non de deuil, mais de papier timbré. Le dernier divertissement qu'ils nous procureront sera celui de leur procès, et ne sera pas le moindre. On dit qu'il sera très-scandaleux.

LE VICOMTE. — Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on les déchire à présent tous les deux d'aussi belles dents qu'on mangeait leurs diners.

LA COMTESSE. — Il y a temps pour tout. Mon cher vicomte, n'allez-vous pas maintenant nous faire un prône sur les vertus chrétiennes ? Vous serez très-beau dans ce rôle-là ; seulement attendez le carême. Mais sans l'attendre, dites-moi ce que je dois penser de ce que je viens de lire dans le *Figaro*. On ne respecte plus rien, pas même la Salette.

LE VICOMTE. — Je crois... qu'il serait sage de ne pas vous en rapporter aveuglément aux théologiens du *Figaro*. Il est impossible que sous peu de jours la nouvelle ne soit pas ou démentie, ou confirmée avec plus d'autorité.

LA COMTESSE. — Moi, d'abord, je tiens pour la Salette. J'y ai fait un pèlerinage ; c'est magnifique et je ne veux pas être ridicule. Si le pape n'est pas de mon avis, c'est lui qui aura tort. Entre nous, je crains que notre nouveau pape ne soit un peu libéral.

LE VICOMTE. — Dites communard.

LA COMTESSE (*se relevant*). — Adieu. Décidément je m'en vais. Mon cher vicomte, je vous pardonne, à une condition : c'est que vous soyez fidèle à mon mardi. Nous recommencerons nos disputes tout à notre aise. (*Elle sort*).

LE VICOMTE. — Il faut que je vous quitte aussi, madame.

LA MARQUISE. — Non, restez ; vous ne pouvez pas me laisser seule. Qu'avez-vous à faire ?

LE VICOMTE. — A vrai dire, rien. C'est un peu mon état, et celui de mes pareils, de n'avoir rien à faire. Et je n'en suis pas plus fier. Une vie inutile est un boulet assez lourd à traîner.

LA MARQUISE. — Où iriez-vous, si je ne vous retenais ?

LE VICOMTE. — Cherchons bien. J'irais au cercle, ou au bois, ou à un autre vendredi. Je ne découvre rien de plus.

LA MARQUISE. — Donnez-moi votre après-midi. Les hommes font aujourd'hui si peu de visites ! Et vous êtes tout rendu. Vous avez de l'esprit, et, malgré votre humeur frondeuse, vous me serez utile, pour entretenir et varier la conversation.

LE VICOMTE. — Je crois que ce serait imprudent.

LA MARQUISE. — Comment ! vous craindriez peut-être de me compromettre ?

LE VICOMTE. — Non pas, madame, je ne suis pas si fat ; mais je craindrais de vous gêner.

LA MARQUISE. — Je ne comprends pas.

LE VICOMTE. — Je vais m'expliquer. Vous me parliez d'entretenir la conversation. C'est très-facile. De la varier... j'en désespère. Vous me demandez de rester ici jusqu'à la fin de la journée. Si vous insistez, j'y consens. Je vous ai dit que je n'ai rien à faire. Mais je vous offre une gageure. Vous allez recevoir, n'est-ce pas, successivement ou simultanément, une vingtaine de femmes, plus ou moins ?

LA MARQUISE. — A peu près, plutôt moins, à cause de la neige et de la crise politique.

LE VICOMTE. — Justement. Je parie qu'il n'y en a pas une seule

qui ne commence par parler de la neige, qui ne parle ensuite de la crise politique, de la démission du maréchal, de la loterie, des scandales de la saison, de l'aventure de la baronne et de l'article du *Figaro* sur la Salette, exactement comme la comtesse.

LA MARQUISE. — Je n'oserais par parier contre vous.

LE VICOMTE. — Eh bien, que vous souteniez ces conversations une vingtaine de fois de suite, avec des personnes différentes, passe encore. Mais devant un observateur frondeur comme moi, vous en seriez bientôt gênée.

LA MARQUISE. — Vous avez raison, mon cher vicomte. J'entends sonner. Allez-vous-en bien vite, avant que je n'attaque la neige.

ALFRED DE COURCY.

POÉSIE

OUBLIONS!

Au terme fatal du chemin  
Où la vie en fuyant nous laisse,  
Quand, d'un pied lent, notre vieillesse  
Arrive, un bâton à la main ;

Quand le ciel qui se décolore  
Nous dit que la nuit va venir,  
Heureux qui perd le souvenir  
Des joyeux rayons de l'aurore !

Heureux qui peut, à soixante ans,  
En voyant la feuille qui tombe,  
Oublier, au seuil de la tombe,  
Et sa jeunesse et le printemps !

Ce qui nous fait, vieillards moroses,  
Pâlir devant les noirs cyprès,  
C'est que nos cœurs pleins de regrets  
Gardent le souvenir des roses !

HIPPOLYTE MINIER.

Novembre 1878.

ADIEUX A L'OcéAN

*Boundless, endless and sublime,  
One image of eternity.*

BRON.

Adieu, flots enchanteurs, dont la mourante voix  
Retentit sur ces rocs pour la dernière fois  
Comme un soupir mélancolique !  
J'aime votre murmure et vos mâles accents,  
Quand la tourmente bat les écueils blanchissants  
Des vieux rivages d'Armorique.

Sur cette pierre nue en silence, le soir,  
Je venais un instant dans le calme m'asseoir  
Et méditer sur la nature ;  
Mon âme s'élevait vers le ciel et vers Dieu,  
Quand l'astre jaillissait sous le firmament bleu  
Et brillait dans la nuit obscure.

Un cantique d'amour de mon sein s'échappait ;  
Mon âme tout entière en vous se retrempait,  
O Dieu, source de l'existence !  
Ce monde de poussière et qui paraît si vain  
Me laissait entrevoir comme un rayon divin  
De l'incompréhensible essence.

Alors tout s'élevait, tout grandissait en moi,  
 Et je contemplais l'homme aux splendeurs de la foi,  
 Et l'homme me semblait sublime :  
 Oui, sur tes bords je rêve à l'immortalité,  
 Vaste mer ; ton abîme est pourtant limité ;  
 Mais Dieu, c'est l'éternel abîme !

Il est, et je ne suis que néant à ses yeux :  
 Il est, et d'un regard il sonde tous les cieux,  
 Tous les espaces, tous les mondes.  
 Il a fait l'univers et sa main le soutient :  
 Son sein est l'océan où chaque fleuve vient  
 Verser le tribut de ses ondes.

Vieux de ses six mille ans, le monde ne meurt pas :  
 Que d'hommes ont sombré dans l'horreur du trépas !  
 Que d'hommes vont surgir encore !  
 Chaque siècle s'écroule avec ses nations,  
 Et l'on voit s'abîmer les générations  
 Dans le tombeau qui les dévore.

Vous seul, Être éternel, vous demeurez toujours !  
 Le fleuve suit sa pente et l'étoile son cours ;  
 L'homme paraît, tombe et s'efface :  
 Vous, immense océan, sans flux et sans reflux,  
 Vous étiez, rien n'était : quand nous ne serons plus,  
 Vous remplirez encor l'espace !

J. MARBEUF.

## LE COMTE D'HECTOR

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE LA MARINE

Une expédition se préparait contre Rio-Janeiro. Le comte d'Hector désirait en faire partie, mais le duc de Choiseul, qui avait sur lui d'autres vues, n'accéda pas immédiatement à la demande qu'il lui en fit.

On se rappelle qu'après le désastre de la journée des Cardinaux, la flotte du maréchal de Conflans s'était réfugiée, partie dans la Vilaine, partie dans la Charente. Le duc de Choiseul proposa au comte d'Hector de tenter, pour la seconde, ce qu'il avait si bien fait pour la première, et, avec cette séduction de langage qui lui était familière, il fit briller à ses yeux toute la gloire que pouvait donner à son nom le succès d'une pareille entreprise, tous les avantages matériels qu'il en pourrait tirer. « Si Louis XIV a donné terre » et château au grand Duquesne, lui dit-il, je vous promets que « Louis XV ne fera pas moins pour vous. »

\* Voir la livraison de janvier 1879, pp. 51-69.

Le comte d'Hector avait deux motifs pour résister à la tentation qui d'abord s'était emparée de son âme : l'expédition fort chanceuse pouvait tourner à mal ; dans le cas contraire, le succès porterait atteinte à l'honneur des capitaines de vaisseaux, qui tous l'avaient déclarée impossible. Il en exagéra donc à dessein les difficultés, et supplia le ministre de renoncer à un projet si compromettant pour notre marine. Ce ne fut pas sans regret, ni sans lui avoir témoigné une certaine froideur, que le duc de Choiseul se rendit à ses raisons. Il lui confia pourtant le commandement du vaisseau le *Minotaure*. Ce vaisseau faisait partie de l'escadre de M. Beaussier à destination de Rio-Janeiro. Un sentiment tout personnel poussait d'Hector à cette campagne. Son frère avait été blessé devant Rio-Janeiro, et l'un de ses oncles y avait été lâchement assassiné. Bien que Duguay-Trouin en eût tiré une vengeance éclatante, il ne se tenait pas pour satisfait, et croyait qu'il était de son devoir d'y ajouter la sienne propre.

La paix vint mettre fin à ses idées belliqueuses. Un courrier extraordinaire en apporta la nouvelle à Brest au moment où l'escadre allait prendre la mer. Le *Minotaure* et un autre vaisseau étaient déjà sous voile ; de l'île d'Ouessant on signalait les Anglais, quand les chants de guerre furent remplacés par les doux chants de l'hymne de la paix.

Le désarmement devint général : seuls le *Minotaure* et trois autres vaisseaux en furent exceptés. Ils eurent pour mission d'aller prendre possession de celles des colonies que le traité nous restituait.

Si les vieux capitaines ne pouvaient pas pardonner à d'Hector sa fortune militaire, il en était bien dédommagé par les faveurs de la cour et l'empressement que les jeunes officiers de marine mettaient à servir sous ses ordres. Au commencement de la campagne, tous se disputaient cet honneur.

Le *Minotaure* avait plus de mille hommes de troupes à son bord. L'encombrement y développa des maladies, un grand nombre de soldats moururent pendant la traversée. Au retour, une violente

tempête le sépara du reste de l'escadre. Quoiqu'il en eût beaucoup souffert, quoiqu'il fût en eau par plus d'un point, il arriva pourtant à Brest sans autre accident.

La paix qu'il était loin d'avoir désirée, rendit le comte d'Hector au monde où nul ne tenait mieux sa place. Pour y faire bonne figure, il s'associa au comte de Soulanges, son beau-frère et son ami. Ils tinrent maison ensemble, eurent leurs jours de réception, virent la meilleure société remplir leurs salons. Bien que ce genre d'existence fût fort dans ses goûts, le comte d'Hector n'acceptait pas sans quelque regret une vie de repos et d'oisiveté. Il soupirait après le jour où il pourrait reprendre la mer. Mais les occasions de faire campagne étaient devenues si rares qu'il lui fallut toutes les faveurs dont il jouissait à la cour, pour obtenir du roi un commandement.

Le huit septembre mil sept cent soixante-huit, il reçut l'ordre de faire l'armement du *Sphinx*, qui devait conduire le chevalier de Rohan aux îles de France et de Bourbon, dont il avait été nommé gouverneur. Le comte d'Hector s'embarqua sous ses ordres. Aussitôt que le duc de Rohan fut rendu à son poste, d'Hector prit le commandement du *Sphinx*, et, après avoir rempli quelques instructions particulières, revint désarmer à Brest, où il arriva le douze janvier mil sept cent soixante-dix. Sa campagne avait duré une année. A son retour il apprit que, pendant son absence, il avait été nommé major de la marine au port de Brest. Cette nomination le flatta d'autant plus que la place de major de la marine était l'objet de bien des convoitises, et qu'il ne l'avait nullement sollicitée. La disgrâce de duc de Choiseul, qu'une intrigue de cour renversa peu de temps après, lui causa une affliction plus grande encore que son avancement ne lui avait causé de joie. A une époque d'affaissement politique, Choiseul avait toujours porté haut l'honneur national, et quand l'ambassadeur d'Angleterre avait voulu prendre un ton menaçant vis-à-vis de la France, il lui avait répondu fièrement : « Vos menaces ne m'empêcheraient nullement de mettre à exécution les projets que je crois utiles à mon pays. » Le duc de Choiseul

avait été pour beaucoup dans l'avancement du comte d'Hector, qui lui rendait en attachement toute la confiance qu'il avait en lui.

Les successeurs de Choiseul n'étaient pas faits pour le faire oublier. Ce qui mit le comble au chagrin du comte d'Hector, c'est qu'on lui fit l'injustice de prétendre qu'il avait provoqué une ordonnance déplorable rendue par l'un d'eux, ordonnance qu'il avait blâmée ouvertement, loin d'en avoir été l'instigateur. Il se crut obligé de repousser cette imputation par un écrit qu'il rendit public. Mais la calomnie n'est pas facile à désarmer, et, malgré sa protestation, il ne manqua pas de gens qui n'en continuèrent pas moins leurs attaques déloyales.

Le premier mariage du comte d'Hector n'avait pas été heureux. Devenu veuf, il épousa, en secondes noces, M<sup>me</sup> de Keruzaret, veuve elle-même d'un chef d'escadre de ce nom et fille du comte Kerouatz, président au Parlement de Bretagne. M<sup>me</sup> de Keruzaret était une femme d'une grande distinction, d'une rare énergie et d'un noble caractère. Le comte d'Hector trouva dans cette seconde union tout ce qui lui avait manqué dans la première, une compagne digne de lui, fière de son mari, l'aimant pour lui-même et, quand le devoir venait séparer les époux, cachant ses larmes sous un sourire, parlant du bonheur qu'il y aurait à se revoir.

La paix avec l'Angleterre ne devait pas être éternelle. Dès l'année mil sept cent soixante-seize, les esprits clairvoyants ne doutaient pas de sa rupture prochaine.

Le comte d'Hector, à peine convalescent d'une grave maladie du foie qui l'avait obligé à aller passer un mois aux eaux de Bourbonne, oublia ses souffrances et vint prendre le commandement de l'*Actif*, sur lequel le comte Duchaffault, commandant de l'escadre, avait arboré son pavillon. Il s'agissait d'une campagne d'évolutions, pendant laquelle les équipages eurent beaucoup à souffrir de la maladie. Tout entier à son devoir, d'Hector ne songeait guère à sa santé. Son commandant s'en occupait plus que lui. Le vingt-cinq septembre mil sept cent soixante-seize, il écrivait à M. de Sartine :

« Il ne faut pas me laisser longtemps dans la rade de Brest où je ne suis d'aucune utilité. Le zèle de M. d'Hector le porterait peut-être à continuer la campagne. Par l'intérêt que je sais que vous y prenez et que j'y prends, je dois vous dire qu'il a besoin d'un peu de repos. C'est un officier plein de zèle et de bonne volonté que le roi aurait de la peine à remplacer <sup>1</sup>. »

Le comte d'Hector ne paraît pourtant pas avoir pris le repos que Duchaffault croyait nécessaire à sa santé, puisque à la même époque nous le trouvons mettant la plus grande activité dans son service. Nous avons eu sous les yeux neuf lettres écrites de sa main au commencement de l'année mil sept cent soixante-dix-sept : toutes témoignent de son activité, aucune de sa maladie. On y trouve aussi à chaque ligne le désir, alors général à bord de nos vaisseaux, de se mesurer avec les Anglais.

Son équipage était composé de matelots qui n'avaient jamais servi dans la marine royale ; il les exerçait sans cesse et ce n'était pas sans besoin. Le quinze avril mil sept cent soixante-dix-sept, l'*Actif* ayant éprouvé un coup de vent très-violent, d'Hector écrivit au ministre : « J'ai trouvé plus de bonne volonté que de ressource dans mon équipage. La manœuvre des gros vaisseaux, surtout dans le mauvais temps, étonne des gens qui ne sont habitués qu'à celle des barques ou bateaux. Je leur fais pratiquer sans cesse ce qu'on leur enseignait en rade. C'est ici le vrai et le grand théâtre, la rade n'en est que l'image. Mais j'ai l'honneur de vous assurer, monseigneur, que, d'après les progrès que j'aperçois depuis huit jours et le zèle avec lequel l'état-major me seconde, j'aurai un bon équipage à mon retour à Brest. Je joins, autant que possible, les instructions de guerre et celle de navigation. Je mets et exerce souvent chacun à son poste, et l'instruis de ce qu'il doit faire en cas d'action. . . . »

« Je n'ai point eu connaissance d'aucun vaisseau anglais. J'ai l'honneur de vous assurer, monseigneur, que, si j'en trouve, je serai aussi honnête que vous le prescrivez, avec leurs comman-

<sup>1</sup> Archives du ministère de la marine.

« dants, mais on ne peut plus strict pour tout ce qui peut intéresser  
« l'honneur du pavillon. »

Ce fut au retour de cette campagne d'évolution, qu'à vingt-trois jours d'intervalle, Brest reçut la visite de deux personnages dont la présence attira un grand concours de curieux. Le comte d'Artois y fit son entrée le 14 mai 1777, et en repartit le 20. Pendant son séjour, son temps se partagea entre l'inspection du port, des vaisseaux, des ateliers, des magasins et le plaisir de la danse et des spectacles.

Le voyage de Joseph II fut plus sérieux et fit presque événement. Les récits qu'on en a faits sont un peu contradictoires. Avidé de tout voir et de tout apprendre, d'une grande simplicité dans les manières, le jeune empereur, ont dit quelques-uns, fort empressé auprès des maîtres et des simples ouvriers, se montrait un peu dédaigneux pour les chefs de la marine. D'autres, en bien plus grand nombre, ont protesté contre cette accusation de coureur de popularité. Suivant eux, il fut pour tous indistinctement plein de grâce et d'affabilité, pas une voix discordante ne se fit entendre au milieu du concert d'éloges dont il était l'objet : « Il est charmant, » écrivait Duchaffault, et a emporté les suffrages de tout le monde. »

Quelques années après, l'empereur et l'impératrice de Russie honoraient également de leur présence le fort de Brest, et si Paul V ne se fit pas en France charpentier de navire, comme Pierre I<sup>er</sup> l'avait fait en Hollande, il n'en étudia pas avec moins de soin notre marine. Le comte d'Hector l'initia à tous ses détails, et, aux jours de l'adversité, l'empereur lui donna des gages du souvenir qu'il en avait gardé.

La guerre, qui depuis longtemps était dans tous les cœurs, éclata enfin, et la bataille d'Ouessant vint apprendre à l'Angleterre qu'elle avait une rivale sur les mers.

Dans cette célèbre journée, le comte d'Hector commandait le vaisseau l'*Orient*, de 74 canons. Sa belle conduite lui attira l'estime du comte d'Orvilliers, *estime dont il s'est honoré toute sa vie*<sup>4</sup>. Le

<sup>4</sup> Mémoires manuscrits du comte d'Hector.

sentiment de respect qu'il avait pour ce grand homme allait jusqu'à la vénération, et lorsque plus tard il remplit au port de Brest la place que d'Orvilliers avait occupée, il ne cessa jamais de le prendre pour modèle. Il est bien vrai que jamais homme ne montra plus de vertu et de courage, dans l'adversité comme dans la prospérité.

Quand, après une seconde campagne sur laquelle la France avait fondé les plus grandes espérances et rêvé l'humiliation de l'Angleterre, campagne que la lenteur de l'armée espagnole et la maladie réduisirent à des proportions bien mesquines, l'opinion, si prompt à s'égarer, en eut fait retomber la responsabilité sur le comte d'Orvilliers, et que, frappé dans sa tendresse de père par la mort de son fils unique, frappé dans son honneur militaire par la perte de son commandement, cet homme aux vertus antiques eut accepté sans murmure les coups qui lui venaient de la main de Dieu et ceux qui lui venaient de la main des hommes, ce fut à la maison de campagne du comte d'Hector qu'il alla passer les derniers jours qu'il donnait au monde. Il n'en sortit que pour s'ensevelir dans une retraite profonde.

Plus heureux que le comte d'Orvilliers, d'Hector fut nommé chef d'escadre, le quatre mai mil sept cent soixante dix-neuf.

D'Orvilliers ayant été remplacé dans le commandement du fort de Brest par le comte de Guichen, d'Hector en fut nommé directeur général. Quelques jours après, de Guichen était appelé à un autre commandement et d'Hector prenait sa place, d'abord par intérim, et bientôt définitivement. Ce n'était pas une sinécure offerte à ses loisirs. Le comte d'Estaing arrivait d'une longue campagne d'Amérique et sa flotte avait besoin de réparations. Comme il fallait qu'elle reprît promptement la mer, le commandant du port reçut l'ordre d'y mettre la plus grande activité. On était aux jours les plus courts de l'année. Contrairement aux errements de la marine, il ordonna, la nuit venue, de travailler aux flambeaux jusqu'à minuit. Le premier vaisseau était entré dans le port de Brest le treize janvier ; le vingt-deux avril, le comte de Grasse se trouvait

prêt à partir avec une flotte de vingt-six vaisseaux de ligne, de plusieurs frégates et corvettes, escortant un convoi de plus de soixante bâtiments marchands. Le maréchal de Castries, en ce moment ministre de la marine, voulant en juger par ses propres yeux, se rendit à Brest avec un nombreux cortège d'officiers supérieurs. Six jours après, cette belle flotte faisait voile pour l'Inde et défilait devant le ministre au cri prolongé de : Vive le roi ! Le maréchal déclara que cette journée avait été la plus émouvante de sa vie.

L'événement trompa toutes les espérances. Des vents contraires s'étant élevés pendant la nuit qui suivit sa sortie, les Anglais en profitèrent pour l'attaquer avec des forces supérieures, et, quoique pût faire M. de Soulanges qui en commandait une division, plusieurs de nos vaisseaux restèrent aux mains de l'ennemi.

Ce désastre causa une peine extrême au comte d'Hector ; il avait conseillé le départ de la flotte ; M. de Soulanges était son beau-frère ; c'était le premier revers qu'il éprouvait, et ses ennemis n'allaient pas manquer de l'en rendre responsable. Il supplia donc le ministre de le décharger de son commandement et de l'employer ailleurs. Non-seulement le ministre n'en voulut rien faire, mais il mit tout en œuvre pour le consoler dans son affliction.

Pendant son séjour à Brest, le maréchal de Castries avait visité les chantiers, les magasins, les arsenaux, tout ce qui était du ressort de la marine, et avait vivement témoigné la satisfaction que la bonne tenue du port lui faisait éprouver. D'Hector, en reportant l'honneur à ses officiers, les recommanda au ministre, qui promit d'en tenir bonne note et d'appeler sur leurs services l'attention du roi. Quant au commandant du port, il voulut qu'à l'avenir rien ne lui fût caché des instructions transmises aux escadres, pour qu'en cas d'événement, il pût agir sans attendre ses ordres.

Il lui donna des marques de confiance bien plus grandes encore. Après lui avoir dit que la fortune se jouait souvent des combinaisons les plus habiles, et qu'on ne pouvait répondre des coups du sort, il voulut que la nomination de tous les commandants de frégates et de bâtiments inférieurs lui appartint. Cette prérogative tout

à fait exceptionnelle, et qui jusque là n'avait été accordée à personne, mettait d'Hector en position de récompenser de braves officiers qui, faute de protections, n'obtenaient pas les commandements dont ils étaient dignes. Mais, à côté de cette satisfaction, se trouvaient bien des ennuis. Il allait en effet être assiégré de demandes ; les grands seigneurs particulièrement n'y manqueraient pas pour leurs protégés. Dans le cas d'un refus, ils lui en garderaient certainement rancune et le desserviraient. Il remercia donc le maréchal de Castries, le suppliant de ne pas le charger d'une pareille responsabilité. Il avait un autre motif pour désirer reprendre la mer. Il savait qu'à Versailles une cabale puissante, à laquelle le nom de la reine se trouvait mêlé, travaillait contre lui. Très-dévoué au marquis de Vaudreuil, le parti auquel elle appartenait disait partout qu'il était bien plus glorieux d'exposer sa vie en tirant le canon que de préparer tranquillement et sans aucun danger des armements dans un port. Ses ennemis ajoutaient que le comte avait été, au préjudice d'officiers plus anciens que lui dans la marine, trop magnifiquement récompensé pour des expéditions dont on avait exagéré le mérite ; qu'aujourd'hui M. de Vaudreuil rendait en Amérique des services bien autrement signalés ; qu'il était temps enfin que chacun fût mis à sa place. Ces propos et bien d'autres revenaient au comte d'Hector, qui écrivait lettres sur lettres au ministre, lui demandant, comme une grâce insigne, de permettre qu'il prît une part active à la guerre, pour ôter à ses ennemis tout prétexte de le discréditer.

La campagne la plus brillante ne lui aurait pas procuré de plus grands avantages que ceux qui lui furent accordés à cette occasion. Le ministre lui répondit :

« J'ai mis sous les yeux du roi, Monsieur, votre lettre. Sa Majesté  
« m'a chargé de vous mander qu'elle est très-persuadée que vous  
« la serviriez très-glorieusement à la mer, mais en même temps,  
« elle a cru que personne ne pourrait le faire aussi utilement que  
« vous, dans la place que vous occupez, et où elle attend de votre  
« zèle que vous resterez. Quant à l'inquiétude que vous avez témoi-  
« gnée sur les démarches qu'on pourrait faire ici pour reprendre

« un rang que vos services vous firent accorder, Sa Majesté vient de la faire cesser, en signant, en ma présence, votre brevet de lieutenant général. Elle me charge de vous prescrire de n'en point parler, cette grâce ne devant être connue que lorsqu'il lui plaira de vous en faire d'autres. Elle veut encore que M. Devienne ne prenne rang qu'après vous, ce qui a lieu tant pour le service que pour le rang. »

A peu près à la même époque, un incendie, qui détruisit un des plus beaux vaisseaux de notre marine et faillit s'étendre dans des proportions considérables, éclata dans le port de Brest. Pendant que le comte d'Hector surveillait les réparations que l'on faisait au vaisseau l'*Actif*, le cri au feu vint jeter l'alarme autour de lui. Le vaisseau la *Couronne* était en effet la proie des flammes. Un clou enfoncé dans la soute aux poudres, avait rencontré un gravier, et de leur choc s'était dégagée une étincelle. Le feu, mis à une trainée de poudre, s'était propagé avec la rapidité de l'éclair. Au bout de quelques secondes, les flammes sortaient par tous les sabords. Un compatriote du comte d'Hector, Buor de la Charoulière, et M. de Kereau, qui se trouvaient à son bord, se cramponnèrent pour en descendre à un câble amarré à la galerie du vaisseau ; les ouvriers se jetèrent à la mer.

Le comte d'Hector accourut. Les navires voisins étaient dans le plus grand danger, et déjà les plombs de la toiture de la corderie commençaient à fondre. Il donna l'ordre d'entraîner la *Couronne* avec des grappins et d'y pratiquer des voies d'eau. Le feu avait pris à trois heures et demie de l'après midi ; il ne fut éteint qu'à onze heures et demie du soir. On ne sauva du vaisseau que la carène, le doublage et la figure de l'avant.

Cette perte causa une grande affliction dans le port de Brest, et tel était dans ce moment le patriotisme dont les cœurs étaient animés, que l'état-major, les officiers et sous-officiers se cotisèrent pour subvenir aux frais de sa reconstruction et y travaillèrent eux-mêmes.

Il n'y avait que vingt-huit mois que d'Hector était chef d'esca-

dre, et, au moment où une trame s'ourdissait contre lui, il recevait le grade de lieutenant général qui lui avait déjà été annoncé. Un avancement aussi rapide le combla de joie ; il écrivit au roi pour lui en témoigner sa vive reconnaissance et l'assurer de son entier dévouement.

Le vingt mai mil sept cent quatre-vingt-trois, vingt ans après avoir signé une paix honteuse, la France reprenait le rang qui lui appartenait en Europe. Un traité conclu avec la Grande-Bretagne mit fin à la guerre. Pendant cinq années, notre marine avait lutté contre celle de l'Angleterre, quelquefois avec des revers, plus souvent avec des avantages. Ainsi, au moment où on l'avait crue anéantie, elle s'était relevée, et, par de brillants combats, avait effacé la honte de ses anciennes défaites.

Cette guerre avait couronné la fortune du comte d'Hector. Capitaine de vaisseau quand elle avait commencé, il était aujourd'hui lieutenant général, portait le cordon rouge de Saint-Louis, et l'ensemble des traitements qui lui étaient alloués s'élevait à quarante-deux mille livres.

Il arriva alors ce que l'on voit souvent en France, la paix fit négliger un peu l'entretien de nos vaisseaux. Après de longues campagnes, ils avaient pourtant besoin de grandes réparations. Le comte d'Hector appela l'attention du ministre sur le port de Brest dont le matériel était devenu insuffisant. Il lui fit comprendre de quelle importance il était de ne pas laisser le corps de la marine s'endormir dans le repos. Des escadres furent alors armées pour des campagnes d'évolutions, et l'on se tint prêt à tout événement.

En même temps de grands travaux se faisaient à Cherbourg. Louis XVI ayant résolu de les visiter, ordre fut donné aux comtes Albert et d'Hector d'aller le recevoir.

Le maréchal de Castries avait devancé le roi de quelques jours. Le comte d'Hector fut chargé de se tenir près de Sa Majesté, pendant tout le temps de son séjour à Cherbourg, pour lui donner les éclaircissements qu'elle pourrait désirer et répondre à ses questions.

Louis XVI s'était beaucoup occupé de la marine; il s'informa de tout : des travaux du port, de la construction des vaisseaux, de la navigation, du personnel des officiers, des titres qu'ils pouvaient avoir à l'avancement. Les détails dans lesquels il entra, la connaissance qu'il montrait des différentes parties du service, ses éloges et ses critiques également justes surprirent d'Hector et lui prouvèrent que la marine allait être entretenue sur un pied respectable. Des exercices furent faits par les équipages, et six frégates donnèrent l'image d'un combat. Monté sur le *Patriote*, le roi visita la côte et le bassin, cherchant toujours à s'instruire auprès des officiers de marine, et très-attentif aux réponses qu'il en recevait.

Pendant les quatre jours qu'il passa à Cherbourg, le peuple lui fit l'accueil le plus enthousiaste. « Quand il s'embarquait dans son canot, nous dit le comte d'Hector dans ses mémoires <sup>1</sup>, les femmes accouraient au rivage, les hommes se mettaient à la mer pour le voir de plus près. » S'il revenait, ils poussaient au canot et le conduisaient à terre. Cherbourg était tout à la joie et à l'amour de son roi. Nul ne pouvait prévoir qu'un jour viendrait où ces sentiments dont toute la France paraissait animée se changeraient en des haines implacables et féroces.

En quittant Cherbourg, Louis XVI chargea d'Hector de l'inspection générale des ports de France, dans le but de leur appliquer autant que possible des règles uniformes. C'était un travail tout nouveau qui demandait beaucoup de soins et d'études; d'Hector se munit de toutes les pièces qui lui étaient nécessaires, et pria le ministre de lui adjoindre le chevalier de Marigny, major de la marine, dont les connaissances spéciales pouvaient lui être d'un grand secours.

Cette demande n'ayant soulevé aucune objection, il visita, avec le chevalier de Marigny, Lorient, Rochefort, Bordeaux, Marseille et Toulon, s'efforçant d'appliquer à ces ports le système d'unité qui entra dans les idées du roi. Son inspection dura trois mois,

<sup>1</sup> Les mémoires du comte d'Hector sont restés inédits.

après lesquels il se rendit à Versailles. Le ministre réunît aussitôt le conseil de la marine, et, dans de nombreuses et longues séances, toutes les questions qui lui furent soumises par le comte d'Hector furent mûrement examinées. Ce n'était pas seulement d'affaires d'administration qu'il s'agissait; d'Hector avait remis des mémoires sur toutes les branches du service, sur les vaisseaux, l'état où ils se trouvaient, leur durée ordinaire, le besoin de les entretenir, la nécessité d'en construire de nouveaux, si l'on voulait que la marine restât florissante.

Avant son départ, le ministre témoigna au comte d'Hector combien il était satisfait de ses services, et lui annonça que le roi l'avait chargé de le conduire dans son cabinet. Lorsqu'il s'y présenta Louis XVI était seul. Il dit au comte qu'en recevant un des meilleurs serviteurs de l'État, il avait le regret de ne pas pouvoir le récompenser suivant son mérite, en lui décernant la décoration de grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, mais que le nombre de ces décorations était limité, et qu'il n'y en avait pas de vacante en ce moment. En attendant qu'il reçût la première qui se trouverait disponible, il lui apprit qu'il venait de le faire inscrire pour une pension de six mille livres, reversible sur la tête de la comtesse.

De retour à Brest, d'Hector s'empressa de mettre à exécution les résolutions arrêtées dans le conseil de la marine. La puissance navale de la France, quoique grande en ce moment, n'était pourtant pas arrivée au point où le gouvernement espérait la porter. D'Hector donna des ordres dans tous les ports pour que, conformément aux intentions du roi, de nouveaux vaisseaux fussent mis sur les chantiers. Des fonds furent affectés à cet objet; les magasins, les arsenaux s'approvisionnèrent de tout ce qui était utile, et le corps des officiers, exercé depuis la paix par de nombreuses campagnes d'évolutions, n'eut plus de rival en Europe.

Pour faire ombre à ce brillant tableau, l'horizon politique se rembrunissait, l'orage grondait en s'approchant et la tempête révolutionnaire allait renverser l'édifice auquel la France venait de consacrer une partie de ses trésors. Notre marine, dans ce moment si

puissante, devait succomber, moins sous les coups de l'ennemi que sous ceux de la révolte. Nous avons vu d'Hector, à son entrée au service, pauvre, ignoré, mais ayant l'avenir devant lui; nous le trouvons riche d'honneurs et d'argent; son nom est connu du monde entier; et cependant combien son sort est plus à plaindre! Les épreuves de sa jeunesse ne sont rien en effet à côté de celles qui l'attendent, épreuves à travers lesquelles il nous reste à le suivre.

Nous sommes en quatre-vingt-neuf et les idées d'émancipation ont pénétré toutes les classes de la société; le grand mouvement, en s'étendant dans les armées de terre et de mer, a rompu tous les liens de la discipline, et, si l'amour de la patrie et de la liberté va nous créer bientôt une admirable armée, il n'en sera pas ainsi de la marine militaire qui, privée de ses officiers, ne pourra qu'illustrer ses défaites.

D'Hector se soumit aux nouvelles institutions que se donna la France, bien plus qu'il ne les adopta. Si disposé qu'il fût en effet à tous les sacrifices personnels, un vieux marin comme lui, qui avait plus étudié son métier que les théories sociales du dix-huitième siècle, ne pouvait pas être bien enthousiaste d'une révolution qui détruisait la marine en y introduisant la licence et l'insubordination, dont les excès enfin voilaient souvent la grandeur.

Pour se conformer aux ordres du ministre de la marine, d'Hector ne faisait rien sans consulter le conseil général.

Le vingt-quatre juillet, une députation de ce conseil vint le sommer de prendre la cocarde tricolore. D'Hector répondit qu'il ne pouvait pas la porter sans que l'ordre lui en eût été donné, qu'il s'attendait à le recevoir bientôt, et qu'alors il ne ferait aucune difficulté de l'accepter. La députation insista en prenant un ton auquel le commandant du port de Brest n'était pas habitué, et en le prévenant qu'elle reviendrait à la charge. L'orateur de la bande était un fourrier cassé de son grade par M. de Marigny, et qui aujourd'hui, en sa nouvelle qualité d'huissier, adressait à ses anciens chefs une véritable sommation, pour forcer ces valets royaux à se dépouiller de la livrée de l'esclavage. Dans son mémoire justificatif

du quatre vendémiaire an III, où il s'exprime ainsi, il ajoute : « Déjà et avant eux les soldats de la garnison s'étaient décorés des couleurs libres, parce que déjà, avec quelques autres patriotes, j'avais couru les casernes, pour y dogmatiser révolutionnairement les défenseurs de la patrie qui, par nos leçons civiques, ne tardèrent pas à se ranger sous la bannière de la liberté, et à montrer à leur chefs orgueilleux le signe tricolore dont ils venaient de s'orner, emblème de leur bonheur futur ». Par le style on peut juger de l'homme.

Pour prévenir les malheurs qui pouvaient être la conséquence d'un refus ou même simplement d'un retard, d'Hector n'attendit pas l'ordre dont il avait parlé, et se présenta à la municipalité accompagné de huit officiers et de M. de Murinais, commandant des quatre évêchés de la Basse-Bretagne. Tous ensemble ornèrent leur chapeau de la cocarde tricolore qui leur avait été offerte.

C. MERLAND.

(La fin à la prochaine livraison.)

\* Histoire de Brest, par M. Levot.

## MOLIÈRE ET LE SAGE\*

## I

MM. Mame ont entrepris, il y a quelques années, la publication des *Chefs-d'œuvre de la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle*. Il semble en effet que ce soit un devoir, pour tous nos grands imprimeurs, de mettre leur art au service des grands écrivains qui ont consacré par leurs chefs-d'œuvre la perfection de notre langue. Ce devoir, MM. Mame l'ont rempli avec un soin pieux, avec une conscience admirable; ils ont voulu que chacun des volumes de leur collection fût digne des hommes de génie dont ils reproduisaient les œuvres, et ils ont si bien fait qu'au bas de chacune des pages de ces volumes, — le premier est consacré à Racine, — on pourrait écrire, en les appliquant non plus à l'auteur, non plus à la prose ou aux vers que l'on a sous les yeux, mais au papier, aux caractères, à l'impression, aux eaux-fortes qui accompagnent le texte, ces paroles que Voltaire proposait un jour d'écrire au bas de chacune des pages d'*Andromaque*: *parfait, exquis, admirable!*

\* *Théâtre choisi de Molière*, deux volumes gr. in-8°, ornés de 50 eaux-fortes par V. Foulquier. A. Mame et fils, éditeurs, à Tours. — *Œuvres de Le Sage*; 6 vol. pet. in-12 (format des Elzéviens). A. Lemerre, éditeur, à Paris.

Les volumes publiés jusqu'ici comprenaient le *Théâtre de Racine*, les *Fables de La Fontaine*, les *Œuvres poétiques de Boileau*, les *Caractères de La Bruyère*, le *Discours sur l'Histoire universelle* et les *Oraisons funèbres de Bossuet*, les *Pensées de Pascal*, les *Lettres choisies de M<sup>me</sup> de Sévigné* et les *Aventures de Télémaque de Fénelon*.

Cette année, MM. Mame nous ont donné le *Théâtre choisi de Molière*, précédé d'une notice de M. Poujoulat, à la suite de laquelle nous lisons la note suivante :

« La pensée qui a dominé notre publication des classiques français du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est d'arrêter, s'il est possible, la décadence de notre langue; personne n'aurait compris que les chefs d'œuvre de Molière manquaient à cette collection. C'est ainsi que notre maison, dont le nom ne s'attache qu'à des œuvres morales et religieuses, a été amenée à reproduire des ouvrages suffisamment caractérisés dans la notice précédente. »

Le premier volume renferme *les Précieuses ridicules*, — *l'École des femmes*, — *la Critique de l'École des femmes*, — *Don Juan*, — *le Misanthrope*, — *le Médecin malgré lui*, — *le Tartuffe*.

Le second : *l'Avare*, — *M. de Pourceaugnac*, — *le Bourgeois gentilhomme*, — *les Fourberies de Scapin*, — *les Femmes savantes*, — *le Malade imaginaire*.

Nous n'avons point le dessein, on le comprend, de revenir ici sur le génie de Molière. M. Alexandre Dumas a découvert un jour la Méditerranée; ce serait le dépasser, sans avoir l'excuse de son prodigieux esprit, que de s'aviser aujourd'hui de découvrir Molière: tout le monde, après tout, ne connaît pas la Méditerranée; quel homme, sachant lire, ne connaît pas Molière? et qui, l'ayant lu, n'a pas admiré ce merveilleux bon sens, cette connaissance profonde du cœur humain, cet art surprenant, ce naturel exquis? Chose étrange! il semble que le poète comique, peignant les hommes et les mœurs de son temps, soit condamné à voir les couleurs de ses tableaux pâlir et s'effacer à mesure que disparaissent les mœurs et les hommes qu'il a pris pour modèles. Essayez de lire, par exemple,

les comédies du temps de l'Empire ou de la Restauration : les finesses vous échappent, les railleries vous laissent froid, l'esprit s'est évaporé ; l'ennui nous gagne, à la lecture de ces pièces qu'ont applaudies nos grands-pères ; et, où ils souriaient, nous bâillons. Oui, cela est vrai, — mais non pas pour Molière. Il est aussi jeune qu'il y a deux siècles. Il y a plus, lisez la comédie d'hier, — celle de M. Sardou, de M. Augier ou de M. Dumas fils, — puis rouvrez votre Molière, et dites si ce n'est pas lui encore qui a le moins vieilli. *Le Malade imaginaire*, *le Médecin malgré lui*, *l'Avare*, *les Femmes savantes*, n'ont pas une ride. Ce sont les *Effrontés*, les *Bons Villageois*, *le Fils de Giboyer* et *la Femme de Claude*, qui ont deux cents ans. Mais voilà que, malgré mon bon propos, je me laisse aller, à mon tour, à *découvrir*. . . la Méditerranée, alors que je voulais me borner à indiquer brièvement pourquoi MM. Mame ont eu mille fois raison d'admettre les comédies de Molière dans une publication consacrée aux chefs-d'œuvre de la langue française. Jamais écrivain, en effet, n'a manié notre langue avec une perfection plus étonnante. Louis XIV demandait un jour à Boileau quel était le plus rare des grands écrivains qui auraient honoré la France durant son règne. L'auteur des *Satires*, l'ami de Racine et de La Fontaine, n'hésita pas et répliqua : « Sire, c'est Molière. » — « Je ne le croyais pas, répondit Louis XIV ; mais vous vous y connaissez mieux que moi. »

Son vers, venu de source, écrit d'inspiration, est en poésie ce qu'est en prose la phrase du duc de Saint-Simon, quelque chose de *prime-sautier*, d'un tour parfois un peu violent, mais toujours d'une verve entraînant, irrésistible. Tous les deux, le duc et pair et le comédien, écrivaient à *la diable*, et c'est pour cela qu'ils ont écrit divinement. Le génie était chez eux à ce degré incomparable, où *le temps ne fait rien à l'affaire*, où il semble même que l'œuvre soit d'autant plus parfaite qu'elle a été exécutée avec plus de rapidité. Ces vers si fermes, si nets, si charmants, ne coûtaient guère à Molière que la peine de les écrire. Il les faisait si naturellement que ses pièces en prose, *Don Juan*, par exemple, sont remplies de

vers blancs ; si bien que l'on pourrait presque dire de lui qu'il faisait des vers *sans le savoir*, comme M. Jourdain faisait de la prose.

Fénelon préférerait les comédies en prose de Molière à celles qui sont en vers ; Boileau, au contraire, tenait pour ces dernières. Lequel avait raison ? Tous les deux, sans doute, car chez l'auteur du *Misanthrope* et de *l'Avare* la poésie et la prose sont également admirables ; et de même que ni Corneille, ni Racine, ni La Fontaine n'ont surpassé Molière poète, de même Molière prosateur est l'égal de Pascal, de La Rochefoucauld et de La Bruyère. — Molière, d'ailleurs, comme le duc de Saint-Simon que je rappelais tout à l'heure, n'était point un homme de lettres, un littérateur de profession, et c'est là un des côtés originaux de ce merveilleux génie. Il composait des pièces pour les besoins de son théâtre ou pour les plaisirs du roi son maître, mais les publier était la chose dont il se préoccupait le moins. Longtemps même il se refusa à le faire imprimer ; *les Précieuses ridicules* furent imprimées malgré lui. Il est telle de ses comédies qui n'a été éditée que parce qu'un amateur, s'apercevant un jour, après un certain nombre de représentations suivies par lui, qu'il la savait par cœur, en fit une copie et la publia en la dédiant... à Molière ! Ce ne fut que pour se mettre en garde contre des larcins de cette nature que l'auteur des *Femmes savantes* se décida à publier lui-même ses pièces ; jamais il ne donna d'édition complète de ses œuvres. Cette négligence à l'endroit des productions de son génie lui est du reste commune avec Bossuet, et, comme lui, il est une preuve éclatante à l'appui de cette vérité que les chefs-d'œuvre de l'esprit humain ne sont pas dus aux hommes de lettres proprement dits, et que ceux-ci doivent se contenter du second rang. En somme, de tous ces grands écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, édités par MM. Mame, presque aucun, à l'exception de Boileau, n'était un littérateur de profession ; car qui oserait dire que Racine en était un, Racine, qui renonçait au théâtre et à la gloire, à trente-huit ans, dans toute la force et tout l'éclat de son génie ?

Hélas ! nous n'avons plus Racine, ni Molière, ni La Fontaine,

ni La Bruyère... Nous n'avons plus personne. Les rois s'en vont ! peut-être est-ce pour revenir ; mais les grands écrivains reviendront-ils jamais ? En attendant, et pour nous consoler de ceux qui tiennent aujourd'hui leur place, relisons ces glorieux modèles, relisons-les surtout dans les beaux volumes que nous offrent MM. Mame, et qui sont ornés de ces eaux-fortes de M. V. Foulquier, d'une pointe si fine, si souple, si spirituelle. Les deux volumes que j'ai sous les yeux n'en renferment pas moins de cinquante ; toutes sont admirablement réussies, et, s'il avait été donné à Molière de les voir, nul doute qu'il n'eût adressé à M. Foulquier ces vers de son poème sur *la Gloire du Val-de-Grâce* :

Mais l'*Eau-forte* est pressante, et veut sans complaisance  
Qu'un peintre s'accommode à son impatience,  
La traite à sa manière, et, d'un travail soudain,  
Saisisse le moment qu'elle donne à sa main...  
Avec elle il n'est point de retour à tenter  
Et tout au premier coup se doit exécuter...

Et, comme à Mignard, il aurait demandé à notre ingénieux et savant aqua-fortiste où il prend cette variété,

Dont l'esprit est surpris et l'œil est enchanté.

## II

De Molière à Le Sage la transition est naturelle. Outre que Le Sage, en écrivant *Turcaret*, a fait la meilleure comédie du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'est-ce que *Gil Blas*, sinon une comédie aux cent actes divers ?

Le Sage était Breton ; il était né à Sarzeau, dans l'île de Rhuy, et nous aurions aimé à lui consacrer une étude spéciale ; peut-être le ferons-nous un jour. Bornons-nous à dire ici que si, venu à Paris, à l'âge de vingt-deux ans, en 1690, il n'a reparu en Bretagne, en 1695 ou 1696, que pour y passer deux années, en qualité de secrétaire d'un fermier général dans les aides ou dans les gabelles ; si, de retour à Paris en 1698, il ne l'a quitté que pour se retirer à

Boulogne-sur-mer, chez son fils le chanoine, où il est mort le 17 novembre 1747, il est toujours resté Breton par quelque endroit. Il ne s'affilia point à la secte philosophique, et il ne craignit pas de s'attaquer à Voltaire. Il fit dire un jour à un arlequin qui ramassait un livre sur les planches : *Je prends mon vol terre à terre* (mon Voltaire à terre). Le calembour était médiocre ; mais ce qui vaut mieux, ce sont les pages de *Gil Blas* dans lesquelles il a attaqué Voltaire sous le nom de *Don Gabriel Triaquero*, don Gabriel Triacleur, vendeur de thériaque, charlatan (tome IV, chapitre V). A ceux qui mettent don Gabriel au-dessus de Lope de Vega et de Calderon, c'est-à-dire Voltaire au-dessus de Corneille et de Racine, il montre à merveille les défauts des tragédies de leur idole : « Loin, dit-il, de regarder la tragédie de don Gabriel comme un chef-d'œuvre, je la trouve fort défectueuse. C'est un poème farci de traits plus brillants que solides. Les trois quarts des vers sont mauvais ou mal rimés, les caractères mal formés ou mal soutenus, et les pensées souvent très-obscurcs. » Voltaire se vengea en disant et en imprimant que *Gil Blas* était traduit de l'espagnol. La vérité est qu'il n'y a pas dans notre littérature de livre plus français. Le Sage a une légèreté dans le comique que Voltaire lui-même n'a pas égalée. Aussi bien Le Sage, quoique les deux premiers volumes de *Gil Blas* aient paru en 1715, l'année même de la mort de Louis XIV, le troisième en 1724, et le quatrième seulement en 1735, est un écrivain du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'un des classiques de notre langue. Suivant l'expression de M. Villemain, c'est « un classique de bonne plaisanterie et de bon goût. » — « L'ironie, chez lui, a dit Sainte-Beuve, n'a aucune âcreté comme chez Voltaire. Si elle n'a pas cet air de grand monde et de distinction suprême qui est le cachet de celle d'Hamilton, elle n'en a pas non plus le raffinement de causticité ni la sécheresse. C'est une ironie qui atteste encore une âme saine, une ironie qui reste, si l'on peut dire, de bonne nature. » — Oui, c'est bien cela, et ce n'est pas pour rien que Le Sage était né à Sarzeau et avait été élevé dans notre bonne ville de Vannes. Le plus grand romancier de

notre siècle, Walter Scott, a parfaitement apprécié le chef-d'œuvre de son illustre prédécesseur lorsqu'il a dit de *Gil Blas* : « Cet ouvrage laisse le lecteur content de lui-même et du genre humain. » Quelle fête, au sortir de nos romans du jour, de relire ces pages si pleines de belle et bonne humeur, d'un français si limpide, d'un naturel si exquis, d'une simplicité si charmante ! Quel soulagement et quel plaisir, après une lecture de *l'Assommoir*, de se rafraîchir l'esprit en ouvrant *Gil Blas* !

L'édition de M. Lemerre forme quatre volumes, dont chacun reproduit exactement les divisions, le texte et l'orthographe de l'édition même publiée par l'auteur. Elle est accompagnée d'une délicieuse eau-forte de Henri Pille, d'une Notice de M. Anatole France, élégante, sobre, émue, et de notes, intéressantes et courtes, comme il convenait en un pareil sujet. C'est un chef-d'œuvre de typographie, que se disputeront tous les amateurs de beaux livres. Lorsque parut *le Diable boiteux*, que réédite aussi M. Lemerre, il eut un succès fou, et l'on connaît l'anecdote de ces deux seigneurs de la cour qui mirent l'épée à la main dans la boutique de la Barbin, pour avoir le dernier exemplaire de la seconde édition. Si pareil fait ne se reproduit pas dans la boutique de M. Lemerre, ce sera d'abord parce que nous n'avons plus de cour, et ensuite parce qu'il ne doit plus avoir chez lui un seul exemplaire de cette charmante édition des *Œuvres de Le Sage*. Il en annonce une nouvelle, qui sera tirée sans doute à un assez grand nombre d'exemplaires pour que nos lecteurs puissent se la procurer, sans être obligés de mettre l'épée à la main.

EDMOND BIRÉ.

## NOTICES ET COMPTES RENDUS

UN PÈLERINAGE AU PAYS DE BRIZEUX. — LA BRETAGNE ET SON POÈTE, par M. A. Lexandre. — Un volume in-18. Paris, Dentu, 1879.

La gloire de Brizeux va toujours grandissant. Les éditions de ses œuvres se succèdent, et son nom devient populaire. Sa fraîche poésie, simple et raffinée à la fois, où la Bretagne est peinte avec une saisissante vérité, trouve des admirateurs chaque jour plus nombreux, tandis que les écrits d'autres poètes naguère célèbres descendent lentement dans l'oubli.

Le livre que nous annonçons, ouvrage d'un écrivain lyonnais très-distingué, excellent juge des choses d'art, prouve que l'auteur de *Marie* a su remuer profondément les âmes loin du pays qu'il a chanté. Venant, après Sainte-Beuve, Gustave Planche, Lacaussade et M. Saint-René Taillandier, parler de Brizeux, M. A. Lexandre a trouvé le moyen d'intéresser vivement même ceux qui ont le plus étudié la vie du poète. Il a parcouru la Bretagne, comme il avait visité la Provence et le Languedoc avant d'écrire son *Pèlerinage de Mireille* et son *Pèlerinage au Cayla*.

Il s'est mis en relations avec ceux qui avaient intimement connu Brizeux à Lorient, à Arzannô, à Scaër; il a causé avec les paysans dont les noms figurent dans ses vers, puis a suivi les traces du barde à Paris et en Italie. De ces recherches il a tiré des renseignements biographiques nouveaux et des descriptions charmantes; témoin ce petit tableau d'un site aimé de Brizeux :

« Nous atteignons l'étang du Ror'h, c'est-à-dire un barrage du Scorff où le courant, après s'être déversé en partie sur la grosse roue verdâtre

d'un moulin, s'élargit en nappe tranquille sur laquelle flottent quantité de nénuphars éclatants. De petites vaches bretonnes portant robe noire tachetée de blanc, tête fine, le traversent; les unes se baignent dans l'eau claire; les autres se retournent, le mufle effronté, pour nous regarder. En aval du moulin, la rivière se perd sous bois en bouillonnant autour de petits îlots chargés d'iris d'un jaune d'ambre. »

M. A. Lexandre a analysé avec beaucoup de finesse et d'élévation la physionomie littéraire et le caractère de Brizeux. Voici quelques traits qui en donnent une idée exacte :

« Le poète, qui avait épuisé de bonne heure, dans ses voyages d'Italie, le petit patrimoine de son père, vivait d'une très-modique pension que lui servit d'abord la cassette royale sous le règne de Louis-Philippe, ensuite la cassette impériale et à laquelle, sur la fin, le ministère de l'instruction publique ajouta une somme annuelle de huit cents francs pour un travail sur l'origine des noms de lieux en Bretagne, qu'il eut le temps de terminer avant sa mort. Ses ouvrages ont rapporté sans doute quelque profit à ses éditeurs, mais certainement presque aucun à lui-même. C'est assez dire par quels soucis d'économie il se trouvait d'ordinaire assiégé. Il les supporta toujours sans amertume, et loin de laisser soupçonner quelque gêne d'argent, il avait sur ce chapitre des pudeurs d'honnête homme auxquelles on ne touche pas, même par la pensée. La noblesse de sa nature l'éloignait des goûts d'un bohème et ce besoin ne faisait pas de dettes. Il se levait très-rarement avant midi, non par cette habitude chère aux lettrés pauvres, qui permet de supprimer le déjeuner, mais parce que, dès sa jeunesse, il s'était plu à travailler le matin dans son lit. Il composait aussi le soir en errant fort tard sur les quais ou dans les rues de Paris, un peu partout du reste, nul poète n'ayant eu moins besoin d'une plume pour faire des vers.

« Se procurer quelque gain ne lui eût pas été difficile en acceptant un engagement de rédaction dans une entreprise littéraire, une revue par exemple, comme d'autres hommes de lettres des plus dignes, comme Maurice de Guérin lui-même, ne s'en faisaient pas faute; divers motifs l'arrêtaient. Peut-être comprit-il que pour ce régime de travaux forcés sa plume ne savait courir ni assez drue ni assez contente d'elle-même; de plus, il faut tenir compte du caractère de la race... »

A l'occasion de cette action de la race, M. A. Lexandre fait un parallèle ingénieux entre *Marie* et la *Grenade entr'ouverte*, le délicieux poème de M. Théodore Aubanel.

« Aussi bien que *Marie*, dit-il, la *Grenade* n'est qu'un recueil de pièces détachées reliées par l'unité d'une même figure; un même sentiment les pénètre et l'objet de la flamme est une adolescente. Seulement, tandis que l'histoire de *Marie* se perd dans son mariage avec un jeune fermier du canton, celle de *Zani* se perd dans le couvent où elle court se faire nonne: sincérité des deux côtés; chacun chante dans le mode que lui dicte son état psychologique, diraient quelques-uns, physiologique, diraient quelques autres.

« Lorsque Brizeux écrit *Marie*, déjà des années se sont écoulées depuis le départ d'Arzannò, la mémoire du cœur seule inspire la composition. Chez M. Aubanel, au contraire, la poésie n'est qu'un trop-plein débordant au jour le jour, sous le coup d'une passion dans toute sa force. Sous ce ciel si chaud, on ignore les ravissements que donne, dans les pays moins aimés du soleil, la première apparition du printemps; on passe de l'hiver, presque sans transition, aux journées torrides. De même, l'amour, si printanier qu'il soit, y fermente de suite en plein été... »

Reprenant son étude sur la vie intime de Brizeux, M. A. Lexandre ajoute, après avoir montré la délicatesse de son âme :

« Inutile de dire que les amours faciles sur semblable complexion ne pouvaient avoir prise. Pas moins, tout poète, tout artiste tient d'un amoureux haletant et c'est chez ceux-là que « le cœur est un éternel recommenceur. »

« Il est impossible que celui de Brizeux ne se soit laissé prendre à quelques charmantes lueurs.

« Il avait horreur des épanchements qui dévoilent ces mystères du cœur, ne les tolérant pas dans les livres, ni dans les conversations, et jugeant vulgaire toute passion qui ne sait la pudeur du secret. Les femmes elles-mêmes auraient eu à apprendre de lui en ces matières. Aussi, à peine peut-on surprendre dans ses vers un accent voilé des doux épisodes de sa vie.

« A Naples, il aimait à fréquenter le salon du comte Schouvalof, celui qui mourut catholique et barnabite, attiré par la grâce de sa fille Hélène, très-jeune alors, déjà poète, et qui depuis, devenue M<sup>me</sup> Skariatine et fixée à Nice, y reste une des femmes supérieures de la colonie étrangère par l'intelligence de tout ce qui constitue une culture accomplie. Un sentiment de nature plus vive parait avoir marqué l'un de ses séjours à Florence...

« Brizeux était d'une impressionnabilité extrême. C'était son côté faible et son côté supérieur, tenant par là d'une femme: point aimable au sens

vulgaire du mot, mais sympathique au possible à quiconque se trouvait capable de deviner les qualités de sa nature des plus exquis, mais de celles que la foule apprécie le moins. »

Après les citations que nous venons de faire, il ne nous semble pas téméraire de penser et de dire que ce volume sera très-apprécié par tous ceux qui aiment la poésie et la Bretagne. Pour notre part, nous avons lu avec un vif plaisir ces deux cents pages, remplies de nobles idées, de frais tableaux et de détails jusqu'ici peu connus sur notre grand poète.

JOSEPH ROUSSE.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE, par M. Fortuné Parenteau, conservateur du Musée archéologique de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1876. In-4°, de 142 p. et 62 planches gravées. — Tiré à 175 exemplaires, sur papier vergé, titre rouge et noir. — Prix : 65 fr.

Voici une publication qui fait le plus grand honneur à l'heureux possesseur de tant de trésors archéologiques. Si chaque amateur — et ils sont très-nombreux aujourd'hui — se décidait à imiter M. Parenteau et à graver tous les objets rares de sa collection en les accompagnant de notices descriptives, la France serait en réelle possession de ses richesses amoncelées, et les travailleurs pourraient trouver dans ces sources inépuisables des ressources fécondes d'investigations auxquelles il leur est impossible de recourir. Si les musées sont publics, les collections privées ne le sont guère ; les amateurs sont, en général, de race égoïste, et bien rares sont les gens, d'humeur vraiment libérale, qui consentent, comme M. Parenteau, à mettre le public dans la confiance de leurs recherches et de leurs trésors : ceux-là sont les bienfaiteurs de la science. Ils le sont à double titre, lorsque leur collection est par eux destinée à enrichir plus tard les musées de leur pays. Nous savions depuis longtemps que M. Parenteau, en nouveau Mécène, avait l'intention de léguer un jour ses précieuses acquisitions au musée départemental de l'Oratoire. Il en prend ici l'engagement formel, et nous devons l'en remercier publiquement, au nom de la Bretagne et de

la Vendée, et au nom de la science archéologique. « J'ai consacré une partie de ma vie, dit-il, dans son *Introduction à l'étude des bijoux*, à réunir dans le Poitou, mon pays natal, et dans la Bretagne, mon pays d'adoption, les bijoux et les bibelots qui forment ma collection, ainsi que les documents qui les expliquent. Arrivé à la maturité, j'ai cru devoir en faire l'inventaire. Chez les uns, l'inventaire précède la vente ; pour moi, l'inventaire précèdera peut-être de peu de temps l'immobilisation de ma collection dans un musée public et accessible à tous. »

Le mot d'inventaire est modeste. Il ne s'agit pas ici, en effet, d'une sèche nomenclature. Dans une série de soixante-deux magnifiques planches à l'eau-forte, auxquelles M. de Rochebrune lui-même — un maître du genre — a témoigné son approbation, en leur donnant pour compagnes deux des siennes, M. Parenteau nous offre la représentation exacte de tous les chefs-d'œuvre et de toutes les curiosités de sa collection, classés par genres et par époques, depuis les celtes des populations dites préhistoriques jusqu'aux bibelots politiques de la grande Révolution. Ces planches sont dues à un jeune ouvrier lithographe, M. Théodule Thomas, faisant la lettre chez MM. Charpentier et Grinsard, à Nantes, que M. Parenteau a dressé au burin et qu'il est parvenu à transformer en un véritable artiste à l'eau-forte. Plusieurs de ces planches sont saisissantes de réalité et d'effet, et, si l'on peut reprocher à quelques-unes je ne sais quoi de mou, comme à la serrure ciselée du XVI<sup>e</sup> siècle, qui demanderait plus de mordant pour mieux accuser son relief et ses fines découpures, en revanche, leurs voisines ont un caractère magistral, un air de grande allure, qui convient admirablement aux objets représentés. On pourrait y suivre toute la transformation du talent du jeune graveur découvert par l'archéologue, et ce n'est pas là un des moindres attraits du recueil. Prendre un ouvrier et en faire un artiste, quelle plus belle application de la vraie fraternité !

Le texte qui accompagne les planches et qui donne l'explication et la description détaillée de chaque objet, ne se borne pas à un simple catalogue. La plupart des indications donnent lieu à des ob-

servations piquantes ou à de petites dissertations, assaisonnées de sel gaulois. M. Parenteau est un écrivain humoristique : on ne se lasse point de le suivre, et il en profite même pour glisser çà et là des réflexions morales ou des professions de foi fort orthodoxes, qui font honneur à son esprit aussi bien qu'à son cœur.

Nous signalerons à l'attention toute particulière des archéologues la céramique gauloise, avec ses briques à jour, ses dés à jouer, à feuilles de fougères, et ses lampions à bobèches ; les objets de l'âge du bronze, les boîtes de moyeux de chars et les épées, qu'il serait intéressant de comparer avec celles que nous avons découvertes dans le bassin de Penhouët (à ce propos, l'épée n° 3 de la planche 6 nous a paru un peu lourde de forme, et nous craignons que le dessinateur n'ait un peu amplifié les dimensions en largeur \*) ; la numismatique, surtout la curieuse série qui raconte l'odyssée de la bécasse en Gaule (nous avons récemment trouvé près de Saint-Nazaire un statère en or qui vient confirmer les théories de M. Parenteau à ce sujet) ; la comparaison des lopins de fer de Saint-Molf, d'Avranches et de Korsabad ; les anneaux et colliers torsadés en or ; la dissertation sur les rouelles ; la matrice en bronze pour estamper les fibules bractéates d'or ou d'argent ; les clefs et les bijoux bretons du moyen âge ; les curieux bassins en bronze émaillé de l'église de Bouée ; la plaque décorative en faïence de Nantes de l'évêque constitutionnel Minée ; les insignes vendéens ; les documents sur Charette et sur Carrier ; les plombs divers et la magnifique serrure en fer ciselé aux armes de Bretagne.

— Et la critique?... — Nous avouons humblement que l'*Inventaire* de M. Parenteau nous a tellement charmé, que lui jeter quelques pierres serait de l'ingratitude. Faut-il lui reprocher de citer la ville d'*Occismor* comme lieu de la découverte de l'un de ses curieux objets ; de manifester une trop grande admiration pour le style et l'*érudition* de M. du Cleuziou, le potier, ou de ne pas

\* Nos épées gauloises, bronze ou fer, remarque M. Parenteau, sont toutes pointues et très-pointues, malgré le texte de Tite-Live, *sine mucronibus*. Celles de Penhouët sont aussi remarquablement affilées et pointues.

donner des preuves assez convaincantes de l'emplacement précis de Corbilon à Portnichet, quand un comptoir comme celui-là devait avoir pour siège, non pas un point spécial, une ville, mais une région de côte tout entière?... Franchement, ce serait abuser de notre situation : nous préférons rester sous le charme.

RENÉ KERVILER.

VINGT SONNETS MIS EN MUSIQUE, par M. Edouard Garnier. — Paris, chez Alphonse Leduc, 3, rue de Grammont. Prix : 10 fr.

Un juge très-compétent, M. Victorin Joncières, l'auteur de *Dimi-tri*, un grand opéra qui a eu du succès, a exprimé dans la *Liberté*, sur cette publication d'un de nos concitoyens, un jugement que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'il nous serait difficile, nous l'avouons, d'en porter un de nous-mêmes :

« Le sonnet est une des formes les plus difficiles à mettre en musique. La coupe irrégulière des strophes qui le composent ne saurait, en effet, s'adapter à la symétrie de la phrase musicale. Quelques compositeurs ont tourné l'obstacle en répétant un des vers des deux dernières strophes. C'est une faute grave, car elle détruit la forme même du sonnet. Le musicien doit ici marcher du même pas que le poète, et couler sa mélodie dans le moule qu'il a choisi.

« Cette difficulté a tenté un artiste peu connu, malgré son réel mérite, et dont le talent à peu près ignoré s'est développé loin de nous, dans une ville de province, à Nantes, où il occupe l'honorable fonction de professeur du Conservatoire. Éloigné du centre fiévreux de production où nous vivons, M. Edouard Garnier partage son temps entre les leçons, les articles de critique musicale qu'il écrit avec une rare justesse d'appréciation dans le *Phare de la Loire*, et la composition.

« A en juger par les *Vingt Sonnets* qu'il a publiés, M. Edouard Garnier, s'il ne s'était pas modestement retiré en province, aurait certainement conquis une solide réputation comme compositeur.

« On trouve, dans ces vingt morceaux, une remarquable abon-

dance d'idées, d'un sentiment distingué, d'une grande variété d'allure, d'un ton clair et aisé, où l'effort ne se fait jamais sentir, malgré la difficulté dont nous parlions tout à l'heure de se conformer strictement à la coupe irrégulière de la poésie. Les accompagnements sont toujours intéressants, d'une harmonie souvent piquante sans être trop recherchée. On pourrait peut-être reprocher à l'auteur l'emploi trop fréquent des accords répétés en triolet ; c'est du reste un procédé dont fait abus l'école moderne. M. Garnier, en effet, est, à son insu peut-être, un adepte de cette école si injustement décriée. Il y a, dans certains passages, comme un écho de Schumann, auquel il se rattache, sinon par le contour mélodique, du moins par le côté pittoresque.

« En choisissant les poètes les plus divers, depuis Voiture jusqu'à Alfred de Musset et Sully-Prudhomme, M. Garnier a pu varier son style sans cependant jamais perdre sa personnalité. Ce qui nous plaît dans le volume que nous avons sous les yeux, c'est d'y découvrir une horreur des formules banales, des lieux communs, une sincérité constante. Parmi les sonnets qui ont le plus frappé, nous citerons *Amphion*, d'une allure noble et élevée ; *l'Amour aux étoiles*, poétique inspiration pleine d'un charme mystérieux ; *A Eva*, dont l'accompagnement au rythme capricieux couvre d'un léger voile la pensée hardie du poète ; *l'Adieu*, plein de tendresse et d'émotion ; *la Brûleuse de papillons* \*, où voltigent de légers arpegges, comme la troupe errante des insectes ailés ; le *Chien*, d'un caractère si poignant, d'un accent si pénétrant.

« Nous bornons là nos citations, car il nous faudrait mentionner tous les morceaux dont se compose le volume.

« Nous allions oublier de signaler le soin avec lequel M. Garnier a observé la prosodie des vers, joignant à la justesse d'expression celle de la qualité rythmique de la déclamation.

« VICTORIN JONCIÈRES. »

\* *La Brûleuse de papillons* est de M. C. Robinot-Bertrand, et a été fort bien chantée à la dernière séance annuelle de la Société académique de Nantes. Le sonnet qui vient immédiatement après, *Avril*, est tiré des *Souvenirs bretons* de M. Stéphane Halgan.

LES CANTILÈNES, poésies, par M. Joseph Rousse. — In-16. Paris, Jules Martin, rue Séguier, 48. Nantes, L. Morel.

Ce mot plein d'harmonie vous introduit dans le sanctuaire. Là, sont les dieux de la patrie et ceux de la famille ; car M. Rousse est essentiellement Breton : il chante avec enthousiasme sa ville, ou plutôt la nôtre, Nantes ; il chante son fleuve, ses monuments, ses palais, jusqu'aux toiles de son splendide musée. Et voyez comme ses vers savent en rendre les couleurs :

UNE ESQUISSE D'EUGÈNE DELACROIX.

Sous le soleil ardent des plaines d'Arabie,  
 Au pied d'un sycomore à la feuille rougie,  
 Un vieux chef de tribu rencontre des pasteurs.  
 Vêtu de blanc mêlé d'éclatantes couleurs,  
 Il est sur son cheval et regarde une femme  
 Qui dans ses bras brunis lui présente un bassin.  
 Noblement, comme un maître il étend une main.  
 De l'antique Orient on sent respirer l'âme  
 Dans ce groupe superbe entouré de vieillards.  
 Une autre femme approche apportant une amphore,  
 Tandis que des enfants, auprès du sycomore,  
 Sur cet hôte puissant attachent leurs regards,  
 Et qu'au fond d'un ravin où coule une eau limpide  
 Monte un essaim nombreux de cavaliers brillants,  
 Qui derrière le chef, sur un beau ciel aride,  
 Font flotter des drapeaux rougeâtres, verts et blancs.

Après *l'Esquisse d'Eugène Delacroix*, vient le *Bal costumé de Lancret*, la *Marine de Salvator*, les *Ruines de Panini*, les toiles de Wouwerman et du Poussin.

Les *Cantilènes* jettent une fleur sur la tombe de notre poète tant regretté, Émile Péhant :

Poète, vous étiez de la race du Dante.  
 Vos tableaux sont remplis de sang et de terreur !...

Nous avons dit qu'après la patrie venait la famille. La *Revue* a donné, le mois dernier, la délicieuse page adressée à la petite-fille

du poète. Personne de nous ne se trompera pour nommer l'original de ce pur et charmant portrait :

Sous le jour argenté d'une haute fenêtre,  
Où pend un long rideau de velours violet,  
Rêveuse, elle est assise et voit avec regret  
Les ormeaux s'effeuiller et l'automne apparaître.

Dans ses yeux se reflète une douce langueur ;  
Ses cheveux bruns semés d'une poudre légère  
Ne cachent point son front que pâlit la lumière,  
Ni son oreille rose et qui semble une fleur.

Sa main fine sortant d'une blanche dentelle  
Tient un livre entr'ouvert posé sur ses genoux ;  
C'est le vieux Manzoni, poète austère et doux,  
Qui fit de l'amour pur l'épopée immortelle.

M. Rousse a non-seulement le cœur d'un Breton, il a encore l'œil bleu ; il a le regard vague de l'homme accoutumé à contempler le ciel et la mer, ces deux infinis.

L'histoire vous dira que les Bretons sont les premiers marins du monde ; mais ces grands dompteurs d'océans ont également peuplé les cloîtres et les forêts de leurs rêves sublimes. Il semble que la terre ne soit pas leur élément. *Sursum corda!* L'âme du Breton se tient sur les hauteurs :

Ceint de ses vieux remparts, seul au milieu des grèves,  
Pareil à ces châteaux entrevus dans les rêves,  
Citadelle gothique, abbaye et prison,  
Le grand mont Saint-Michel domine l'horizon...

Écoutez encore :

LE MEUNIER DU FAOUEZ.

L'Ellé comme un torrent court sur un lit de pierre  
Dont les reines des prés couvrent les bords fleuris,  
Entre deux grands coteaux, l'un chargé de taillis,  
L'autre aride et rocheux, tapissé de bruyère.

Admirable vallée, où le seul bruit des eaux  
Se mêle au bruit du vent ! Une vieille chapelle

S'élève dans les bois, et frappant ses vitraux,  
L'aurore y fait briller une rouge étincelle.

Un jeune pèlerin monte pieusement  
L'escalier de granit aux rampes magnifiques.  
Il vient de sainte Barbe honorer les reliques.  
Égrenant un rosaire avec foi, lentement.

Son regard est fixé sur sa main mutilée  
Que la balle d'un Maure a brisée à jamais,  
Dans une plaine blanche et du soleil brûlée,  
Quand il était soldat sous le drapeau français.

Mais il a pu revoir son moulin dans les landes,  
Les halles du vieux bourg où se vend le froment.  
Il est venu remplir son vœu fidèlement,  
Naïf esprit, nourri de naïves légendes.

On voit, d'après ces quelques citations, que M. Rousse possède au plus haut degré la pureté du style et la justesse de l'expression.

Puissent les autres cordes de notre lyre armoricaine, c'est-à-dire nos autres poètes, rendre aussi fidèlement le souffle que Dieu leur a prêté ! Car, ne l'oublions pas, si la pure lumière constitue le rayon divin, la note parfaitement juste produit l'harmonie divine, qui est le beau idéal et le bien absolu !

C<sup>te</sup> DE SAINT-JEAN.

## CHRONIQUE

SOMMAIRE. — M<sup>r</sup> Daniel. — Une conférence du P. Ganachaud. — M. Le Hénaff, inspecteur de dessin. — M. Paul Baudry, trois fois académicien. — Le prochain congrès de l'Association bretonne. — MM. du May, Eugène Lambert, Halléguen, le R. P. Bethuys. — Omnibus et tramway. — La dernière séance de la Société des Bibliophiles bretons.

Commençons par deux emprunts à la *Semaine religieuse de Nantes* :

— Le mercredi 5 février, ont eu lieu, dans l'église cathédrale, les obsèques de Mgr Jules Daniel, camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, chanoine d'Anagni et de Nantes, ancien aumônier des zouaves pontificaux. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Aliard, doyen du Chapitre, qui a aussi chanté la messe des funérailles. Le deuil était conduit par le R. P. François (Henri-Daniel), religieux Récollet, frère du défunt. La cathédrale était remplie par une assistance d'élite au milieu de laquelle on remarquait M. le général Athanase de Charette, M. Louis de Charette, et un grand nombre d'anciens officiers, zouaves et artilleurs de l'armée pontificale, glorieux survivants de Castelfidardo, de Mentana et de Loigny. Mgr l'Évêque assistait au trône, accompagné de ses vicaires généraux. Les sièges d'honneur, aux coins du catafalque, étaient occupés par Mgr de Couëtus, prélat de la Maison de Sa Sainteté, M. l'abbé Eugène Peigné, qui avait autrefois suivi Mgr Daniel sur le champ de bataille de Mentana, et par deux anciens zouaves, le capitaine Zacharie du Reau et le capitaine Joubert.

A la suite de l'absoute, qui a été faite par Mgr l'Évêque, le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Miséricorde.

Mgr Daniel était né en 1825 et avait été ordonné prêtre en 1850. Il exerçait les fonctions de vicaire à Sainte-Croix de Nantes lorsque Mgr Jacquemet lui permit de se rendre à Rome et de se mettre à la disposition des défenseurs du Saint-Père. Les fatigues qu'il éprouva dans ses diverses campagnes, et en particulier pendant la guerre contre les Prussiens, en

1870-71, ruinèrent sa santé: il est mort, on peut le dire, victime de son dévouement à Pie IX et à son pays.

— Jeudi, 20 février, nous avons entendu à Saint-Nicolas la parole d'un apôtre. Le R. P. Ganachaud, de Nantes, ancien vicaire de Sainte-Pazanne, aujourd'hui missionnaire d'Afrique, a plaidé la cause des populations qu'il évangélise avec les accents d'une éloquence vraiment saisissante et d'un zèle brûlant. En l'écoutant nous parler de ses courses et de celles de ses vaillants confrères au milieu des sables déserts du Sahara, nous nous souvenions du passage de l'épître aux Corinthiens dans lequel saint Paul raconte les souffrances, les persécutions, les trahisons qu'il a endurées pour le nom de Jésus. L'esprit apostolique est bien le même dans tous les siècles. Nous essaierions vainement de nous faire l'écho de ces élan enflammés, de ces cris de l'âme qui transportent, émeuvent, et font dire aux auditeurs: Que nous sommes petits auprès de ces hommes-là!

Une quête abondante a suivi le sermon, montrant au R. P. que son cœur avait été compris. L'émotion était générale.

En descendant de chaire, le R. P. a reçu d'Alger une dépêche lui donnant de bonnes nouvelles de ses confrères le R. P. Deniaud, de Nantes, et le R. P. Giraud, d'Angers, partis de Zanzibar au mois de mai dernier, pour les missions de l'Afrique équatoriale, et dont il a hâte d'aller bientôt lui-même partager les travaux et les dangers.

— Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, du 10 février 1879, M. Alphonse Le Hénaff, inspecteur de l'enseignement du dessin, est spécialement attaché à l'Académie de Rennes. Nous en félicitons sincèrement et l'Académie, et notre peintre breton, dont les œuvres ont été ici, à plusieurs reprises, l'objet d'un sérieux examen.

— Notre compatriote M. Paul Baudry vient d'être nommé membre des Académies de peinture de Bruxelles, de Vienne et de Madrid.

— Le prochain Congrès de l'Association bretonne doit se tenir vers le mois de septembre à Landerneau. Une réunion des membres du bureau a eu lieu, le 12 février, pour s'entendre avec les autorités locales au sujet des mesures à prendre pour la préparation du Congrès.

— Le doyen d'âge de nos magistrats bretons, dit le *Journal de Rennes*, l'un des plus vénérables de nos concitoyens, est mort le 29 janvier, dans sa 94<sup>e</sup> année. M. du May était président honoraire. Ancien président de chambre à la Cour d'appel de Rennes, membre de cette Compagnie dont il avait recueilli les meilleures traditions, il prêta à ses collègues le plus actif et le plus utile concours pendant plus de quarante ans. Avec une

réputation intacte et les plus honorables souvenirs, M. du May y laisse la mémoire d'un magistrat intègre, laborieux, et dont la capacité et la science du jurisconsulte, unies à l'expérience et à la sûreté du jugement, recommandent la longue carrière.

— Un autre président de chambre honoraire à la Cour de Rennes, M. Eugène Lambert, est décédé le 6 février, à Menton, où il s'était rendu, il y a quelques semaines, dans l'espoir de raffermir sa santé chancelante.

M. Eugène-Charles-Maurice Lambert, né à Donges, le 30 avril 1803, fut reçu avocat en 1824, nommé juge d'instruction à Savenay, en 1830, juge à Nantes, en 1842, juge d'instruction à Nantes, en 1845, conseiller à la Cour de Rennes, en 1849, président de chambre à la même Cour, en 1870, et mis à la retraite en 1873. Membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, de 1830 à 1870, et nommé deux fois président de la Société académique de Nantes, en 1849 et 1875, il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1865.

Nos lecteurs savent que M. Eugène Lambert était poète, et nous avons rendu compte de ses deux recueils, les *Fleurs du bien* et *Un essaim de sonnets*. Ajoutons qu'en 1865, il avait publié, sous le titre de *Poésies de la dernière saison*, les vers inédits que lui avait légués en mourant notre compatriote et son ami, Evariste Boulay-Paty. Il avait mis en tête de ce volume une préface où nous remarquons ce passage :

« Boulay-Paty, dans cette crise de famille (la mort de ses parents), sentit le néant des philosophies humaines : quelques instants passés au tombeau de sa mère les virent s'évanouir ainsi que tous ses doutes. — C'est autant sous terre, dans le cercueil des morts, qu'à sa surface dans les beautés de la nature, qu'il faut aller chercher l'idée d'une providence. Elle est aussi puissante là-bas, où une touffe d'herbe se montre plus épaisse, que là-haut, où rayonne une étoile. — Il était monté à la foi par l'échelle de la douleur. »

On comprend que le Breton qui a écrit ces lignes soit mort en bon catholique. Il repose dans le cimetière de Donges, où l'attendait celui même qui les lui a inspirés.

— Deux morts à enregistrer encore : celle de M. le docteur Halléguen, de Châteaulin (Finistère), auteur de nombreuses recherches sur les origines armorico-bretonnes, et celle du R. P. Bethuys, professeur au petit Séminaire de Chavagnes-en-Pailers (Vendée). Si nous ne nous trompons, il a publié, sans nom, une *Vie du P. Baudouin*. Il a beaucoup écrit, et nous espérons pouvoir donner bientôt sur lui une notice développée.

— Si vous ouvrez le dictionnaire de l'Académie de 1835, vous y lirez, au mot *omnibus* : « Mot latin qui signifie *Pour tous*, et dont on se sert

depuis quelque temps pour désigner certaines voitures fort grandes qui parcourent la ville, dans des directions déterminées, et où chacun peut monter moyennant une rétribution assez modique. » Mais cela ne vous apprend point, — ce que vous ignorez probablement — que c'est la Bretagne, que c'est notre ville de Nantes qui a eu l'honneur de donner naissance, non-seulement à ce vocable, mais encore à la chose qu'il exprime. Cela vaut, je crois, la peine d'être rapidement conté.

Il y a un demi-siècle environ, en 1826 ou 1827, un industriel nantais, M. Baudry, exploitait, en face de la grande gare actuelle, une minoterie à vapeur, bien connue alors sous le nom de *Pompe à feu de Richebourg*. L'idée lui vint — car il était fort ingénieux — d'utiliser l'excédant d'eau chaude de sa machine, et plutôt que de la répandre, en pure perte, sur les prairies voisines, de s'en servir pour alimenter un établissement de bains. Cela fait, M. Baudry pensa, non sans raison, que ses baignoires demeureraient vides, s'il n'allait pas recruter des clients, loin de son quartier excentrique. Il imagina donc d'envoyer, à certaines heures, au centre de la ville, une voiture longue, munie de deux banquettes, sur lesquelles prenaient place tous les braves gens qui éprouaient le désir d'aller se plonger dans ses piscines. Ce véhicule était connu sous le nom de *voiture des bains de Richebourg*. Mais un ami de M. Baudry lui conseilla de le baptiser d'un nom plus court et plus expressif, que lui avait suggéré la vue de l'enseigne d'un épicier de la ville, appelé Omnès, et qui, ne demandant pas mieux que d'approvisionner toute la ville de sucre et de chandelle, avait fait peindre au-dessus de sa porte cette espèce de jeu de mot : OMNÈS OMNIBUS.

Ainsi fut créé le substantif *Omnibus*. — Quant à la chose, elle fut créée au même moment, car l'inventeur se rendit alors à Bordeaux, et y établit, avec l'aide d'une société de Nantais, un service de ce genre de voitures; puis presque aussitôt, — toujours avec les mêmes auxiliaires nantais, — il alla acclimater son invention à Paris. Une société y fut établie au capital d'un million. Les actionnaires vinrent en foule, et les omnibus, on peut le dire, marchaient comme sur des roulettes, quand, par malheur pour le pauvre M. Baudry, survint le rigoureux hiver de 1829 : la neige et le verglas encombrèrent les rues de la capitale; puis les fourrages montèrent à un prix excessif. D'un autre côté, une concurrence se leva, sous le nom de *Dames-Blanches*. Bref, M. Baudry, tourmenté par la crainte de la ruine, mourut tout à coup de chagrin, ne se doutant pas de l'immense développement qu'allait avoir son idée. C'était, hélas ! une nouvelle application du *Sic vos non vobis*, que M. Baudry aurait pu traduire de la sorte :

J'inventai l'omnibus... d'autres s'en enrichirent.

Donc, l'omnibus est d'origine bretonne, nantaise, et c'est lui qui a engendré le tramway, lequel est également fils du chemin de fer, par les pieds, c'est à dire par les rails.

Le premier tramway construit en Bretagne l'a été à Nantes, et il vient d'être récemment inauguré, le jeudi, 13 février; mais il a cela de particulier et de merveilleux que les voitures sont poussées par un moteur tout nouveau : l'air comprimé, dont le premier, ou du moins le plus sérieux essai a été fait parmi nous avec un succès complet.

Nous tenons à dire que cette invention, appelée à des applications si diversés et si utiles, est le résultat de six années des plus persévérantes études de M. l'ingénieur Mekarski.

La ligne de début longe les quais de la Loire, et va de Doulon aux Salorges, pour se rendre plus tard jusqu'à Chantenay. Rien n'est plus original que cette locomotion : devant la voiture, sous un abri séparé, une petite machine, dont le cuivre brille au soleil et qui a l'air d'un jouet d'enfant; puis, auprès, un homme, le conducteur, qui, à l'aide de deux ou trois mouvements très-simples, fait glisser sa voiture ou l'arrête presque instantanément. On dirait d'un patineur se jouant sur la glace.

Il faudrait vraiment, comme dit le saltimbanque, n'avoir pas deux sous dans sa poche, pour se refuser l'agrément d'une pareille promenade le long du fleuve. Aussi tout Nantes est-il en train de se payer ce plaisir, et les stations sont-elles incessamment assiégées par des foules compactes. Soyez-en sûr, nos cent vingt mille habitants y passeront.

Cette pleine réussite, nous l'espérons bien, encouragera la Société des Tramways, si bien représentée ici par son ingénieur-directeur, M. Ganivet, à créer d'autres lignes, et même à en établir plus tard dans la banlieue; celle de Vertou, par exemple, qui conduira aux bords de la Sèvre les promeneurs des dimanches et des jours de fêtes, est tout indiquée, et se fera, n'en doutez pas, dès que l'air comprimé aura franchi les Ponts et fait son entrée au faubourg de Saint-Jacques.

LOUIS DE KERJEAN.

#### Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne.

La Société des Bibliophiles Bretons a tenu une séance générale le lundi 27 janvier, sous la présidence de M. Arthur de la Borderie, à Nantes, dans un salon du Cercle des Beaux-Arts, mis gracieusement à sa disposition par l'Administration de ce Cercle.

La Société a admis seize nouveaux Membres, qui portent le nombre total des Sociétaires à 235.

Le Trésorier et le Secrétaire ont successivement donné lecture de leurs

rapports annuels, exposant, dans leur ensemble, les recettes et les dépenses, les actes et la situation de la Société : situation excellente, puisque, depuis un an, le nombre des membres est monté de 166 à 235.

La Société a entendu la lecture de plusieurs notices destinées à l'*Anthologie des Poètes bretons*, entre autres : notice sur M<sup>me</sup> de Murat (née à Brest en 1670), par M. le comte de Saint-Jean; notice sur Hippolyte Morvonnais, par M. Joseph Rousse.

Le président a présenté les épreuves d'une trentaine de fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées, dessinés spécialement pour la Société.

En ce qui touche les publications, le manuscrit du poème du *Combat des Trente* n'ayant pas encore été fourni par les éditeurs, le Bureau, en vertu d'une décision prise à la dernière séance, a mis sous presse le second volume des *Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques*, qui sera distribué aux Sociétaires en avril ou en mai.

La Société a autorisé le Bureau à préparer deux importantes publications qui seraient entamées dans le prochain exercice (1879-1880), savoir :

1<sup>o</sup> *Supplément à l'Histoire de Bretagne* des Bénédictins (format in-folio); 2<sup>o</sup> *Recueil des plus beaux chants populaires de la Bretagne*, texte et traduction, avec gravures et eaux-fortes tirées en dehors du texte.

Le Bureau fera, à la prochaine séance, un rapport détaillé sur ces deux projets de publications, et la Société prendra alors, quant au mode d'exécution, une résolution définitive.

Plusieurs Sociétaires, répondant à l'appel du Bureau, avaient bien voulu tirer de leurs collections et mettre sous les yeux de la Société divers manuscrits, gravures, dessins, éditions rares, entre autres : deux beaux exemplaires des *Chroniques de Bretagne*, d'Alain Bouchart, l'un de la 1<sup>re</sup> édition (1514), l'autre de la 2<sup>e</sup> édition (1518), — le *Peregrin*, roman italien du XV<sup>e</sup> siècle, traduit en français par un Breton (François Dassy) en 1527 (édit. goth.), — un exemplaire gothique de la *Cosmographie*, de Munster (1535), — un obituaire de la cathédrale de Nantes, manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle, in-folio, — l'original, avec sceau, de l'ordonnance de Jean I<sup>er</sup>, duc de Bretagne, pour l'expulsion des Juifs en 1239, — quinze dessins originaux de scènes et mœurs bretonnes, d'un sentiment excellent, de M. Th. Busnel, artiste rennais, — un exemplaire de choix des *Heures d'Anne de Bretagne*, édition Curmer, — un traité de l'*Escrime*, par le sieur de la Fresnaye, manuscrit composé au XVII<sup>e</sup> siècle, etc., etc.

Cet essai ayant réussi, il y aura désormais une exhibition de ce genre à chaque séance de la Société.

## BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDEENNE

ALMANACH HISTORIQUE ET PATRIOTIQUE POUR 1879. Département de la Vendée. In-16, 192 p. Tours, imp. Mazereau. La Roche-sur-Yon, les principaux libraires. . . . . » 30

CHARTES BORDELAISES DE 1080 A 1185, tirées des archives du monastère de Saint-Florent, près Saumur, par Paul Marchegay, archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire. In-8°, 20 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud; les Roches-Baritand (Vendée), l'auteur.

DIALOGUE ENTRE UN LIBRE-PENSEUR ET UN CATHOLIQUE BRETON, ou la grande erreur du jour combattue par un exposé des preuves visibles du christianisme et des figures bibliques, mis à la portée du peuple, par J.-M. Le Helloco. In-12, XX-122 p. Rennes, imp. Oberthur et fils. . . 1 50

ÉTUDE SUR LE VOL NATUREL ET NOUVELLE THÉORIE GÉNÉRALE, par S. Montell, professeur de sciences au collège de Vannes. In-8°, 39 p. et 9 pl. Vannes, imp. Galles.

Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* (1<sup>er</sup> sem. 1878).

ÉTUDES SUR LES PLANTES, lues à la Société nantaise d'horticulture, par M. Mouliéras. 1<sup>er</sup> entretien. In-8°, 15 p. Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.

GRAND ANNUAIRE-ALMANACH ILLUSTRÉ pour toute la France et les Côtes-du-Nord, pour 1879. In-8°, 496 p. avec grav. Paris, imp. Quantin et C<sup>ie</sup>. — LE MÊME, pour l'Ille-et-Vilaine, 496 p. — LE MÊME, pour la Loire-Inférieure, 208 p. Chaque annuaire, 1 fr.

HISTOIRE DE LA VENDEE, d'après des documents nouveaux et inédits, par M. l'abbé Deniau, curé du Voide (Maine-et-Loire). Tome IV. In-8°, 607 p. Angers, Lachèse et Dolbeau; Briand et Hervé; Le Voide, l'auteur.

JEANNE D'ARC, par G. Mollat. In-16, 16 p. Nantes, imp. Bourgeois.

Extrait de *l'Ami de la Vérité*.

PETIT MANUEL DE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE D'INSTRUCTION PRIMAIRE, par M. Anatole Denis, avocat à la cour de Rennes. Br. de 90 p. Rennes, Fougeray, éditeur, et les principaux libraires. . . . . » 40

PRÉPARATION A LA PREMIÈRE COMMUNION, par M. l'abbé Michaud, curé des Sables. 4<sup>e</sup> édition. In-32, 317 p. et grav. Tours, imp. et lib. Mame.

SÉANCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE ET DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES (compte rendu). In-8°, 46 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

VIE DU VÉNÉRABLE LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT, missionnaire apostolique, fondateur des prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie et de la congrégation des Filles de la Sagesse, par M. l'abbé Pauvert, curé de Saint-Jacques, à Châtellerault. In-8°, XXVI-684 p. Poitiers, typ. Henri Oudin.

## LE CORRESPONDANT

N<sup>o</sup> du 25 janvier 1879. — I. L'Evêque d'Orléans (A. de Falloux de l'Acad. fr.). — II. Statistique de l'enseignement secondaire (\*\*\*). — III. Frédéric Chopin (M.-A. Audley). — IV. La guerre d'Italie (1859). Alexandre (le duc d'Almazan). — V. Le comte de Serre (Charles de Lacombe). — VI. Kate (M. Maryan). — VII. Charles Nodier, d'après sa correspondance inédite (Jules Levallois). — VIII. Revue critique (P. Douhaire). — IX. Mélanges. — X. Quinzaine politique (Auguste Boucher).

N<sup>o</sup> du 10 février 1879. — I. L'Evêque d'Orléans, fin (A. de Falloux, de l'Acad. fr.). — II. L'Assemblée nationale et M. Thiers, 1<sup>re</sup> partie, les essais de constitutions (Am. Lefèvre-Pontalis). — III. Frédéric Chopin, fin (M.-A. Audley). — IV. Les femmes philosophes, M<sup>me</sup> d'Epinay, M<sup>me</sup> d'Houdetot (M. de Lescure). — V. Kate, fin (M. Maryan). — VI. Shelley. L'homme, sa vie (Francis Poictevin). — VII. Mélanges. — VIII. Revue des sciences (Henri de Parville). — IX. Quinzaine politique (Auguste Boucher).

# CONDITIONS D'ABONNEMENT

DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

*La Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8°.

## PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes.. 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest.... LEFOURNIER.
A Paris... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 43.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 48.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes.. VERDIER.	A Luçon... RENAUD.
PLIHON.	A Vitré.... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan.... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.

Nantes, imp. de Vincent Forest et Emile Grimaud. place du Commerce, 1